

CADIER
B

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Dimanche-Matin
LIVRAISON A DOMICILE
839-5493



Le premier ministre Mulroney a rencontré des représentants de la "caravane de la paix", hier, à Ottawa. A gauche se trouve Mgr Remi DeRoos, évêque de Victoria, et au centre, M. Dennis McDermott, le président du CTC.

Missiles Cruise 430,000 noms n'influencent pas Mulroney

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de mettre fin aux essais des missiles américains Cruise en dépit d'une imposante pétition forte de 430,000 noms en faveur de la paix, a indiqué hier le premier ministre Brian Mulroney.

par Denis LESSARD

En outre, si le premier ministre juge intéressante l'idée d'un vote libre aux Communes sur les questions de désarmement, cette opinion n'est pas partagée par ses deux vis-à-vis, John Turner et Ed Broadbent, pour qui un tel vote serait inapproprié ou inutile.

Hier à l'issue d'une rencontre avec les représentants de la "caravane pour la paix", une organisation représentant tous les secteurs d'activités en faveur du désarmement, M. Mulroney a indiqué que les tests des missiles Cruise allaient se poursuivre en dépit des pressions pour que le pays devienne une zone libre de tout armement nucléaire.

"Il n'y a pas de changement dans nos prévisions où dans notre opinion à ce sujet", a dit M. Mulroney, interrogé sur l'avenir des tests dans l'Ouest canadien.

En conférence de presse les responsables de la pétition mise en branle il y a plus de huit mois ne se sont pas dit déçus outre mesure de la réception du premier ministre à leurs représentations. Selon la porte-parole québécoise du groupe, Mme Leyla Rafael, de Montréal, M. Mulroney s'est engagé à "considérer" la possibilité de consacrer plus d'argent à la création d'emplois en puisant à partir des fonds destinés à l'armement.

"On ne s'attendait pas à ce qu'il annonce dès maintenant la fin des essais", a expliqué un des organisateurs nationaux de la ca-

ravane, M. Bob Penner, du Réseau pour le désarmement de Toronto. Selon lui toutefois les chefs des trois principaux partis politiques ont eu "une attitude ouverte au dialogue". "Il y a actuellement un support très solide à travers le pays pour un gel des armements nucléaires et un vote libre (aux Communes) permettrait de le montrer", a-t-il ajouté.

Pour M. Mulroney l'option de laisser voter librement les députés est intéressante et le gouvernement entend bien l'étudier non seulement pour le désarmement mais "pour toutes les questions".

Cette question d'un vote libre où les parlementaires pourraient signifier leur position sans égard aux allégeances partisans était une revendication du groupe pacifiste. Cependant cette idée n'a guère eu d'échos auprès des chefs libéraux, M. John Turner, et néo-démocrate, Ed Broadbent.

"Je ne crois pas que le Canada doive développer sa politique avec des votes libres, nous avons une démocratie parlementaire", a soutenu M. John Turner à l'issue de sa rencontre avec le groupe.

En conférence de presse, M. Penner a souligné que M. Turner avait admis que son parti était "profondément divisé" sur la question du désarmement. Pendant la campagne électorale, M. Turner avait souligné que, bien qu'en faveur d'un gel des armements nucléaires, il favorisait avant tout le maintien du Canada dans l'OTAN où sa crédibilité est liée à sa participation aux recherches et aux dispositifs de défense.

Pendant la campagne électorale, deux importants candidats conservateurs, Mme Iona Campagnolo et l'ex-ministre Lloyd Axworthy, avaient pris de sérieuses distances de M. Turner sur cette question. "La position du parti (libéral) n'a pas changé depuis que je l'ai énoncée à Winnipeg durant la campagne électorale, cela ne veut pas dire qu'elle ne changera pas", a dit hier M. Turner.

Le ministère ne touchera pas à l'affaire de Rock-Forest

La mère et le frère de Serge Beaudoin ont crié leur indignation depuis samedi alors qu'un jury de 12 personnes acquittait les policiers Roger Dion et André Castonguay de Sherbrooke.

par les familles des victimes, l'affaire de Rock-Forest n'aura pas d'autre rebondissement.

Le gouvernement attendra très certainement l'étude menée par la Commission de police du Québec. Les passions se seront alors refroidies et la fusillade de Rock-Forest qui a indigné la population il y a déjà dix mois sera un souvenir parmi d'autres dans la mémoire collective.

La fusillade de Rock-Forest fasse beaucoup de remous à l'Assemblée nationale cette semaine. Malheureusement.

Sans intermédiaires

Le premier ministre René Lévesque a repris la semaine dernière dans une entrevue publiée par le journal Les Affaires le refrain qu'il servait il y a deux ans sur les establishments syndicaux peu représentatifs de leurs membres dans leurs exigences devant le gouvernement. Cette fois ce sont les porte-parole patronaux officiels qui sont beaucoup plus virulents que les dirigeants d'entreprises à l'endroit du gouvernement péquiste, dit-il.

"Les dirigeants de grandes entreprises que je rencontre ne passent pas leur temps à répéter les mêmes refrains que les porte-parole de leurs associations. J'ai l'impression qu'ils considèrent qu'on leur a donné un meilleur coup de main que n'importe quel autre gouvernement au Canada durant la crise." Le premier ministre n'aime pas devoir subir des intermédiaires dans ses relations avec les travailleurs ou les employeurs.

Limiter les dépenses au taux d'inflation

M. Lévesque a aussi indiqué durant cette entrevue que des directives avaient été données de limiter la croissance des dépenses gouvernementales au taux d'inflation dans le prochain budget, ce qui signifie prévoir des réductions quelque part si un ministère veut accroître le budget d'un programme ou service.

Enfin, le gouvernement a fait son lit quant à la réforme de la fiscalité et devrait, selon Les Affaires, y aller progressivement dans l'application de l'option choisie: celle qui permettra d'ajouter un incitatif additionnel pour les assistés qui s'inscriront à des programmes de retour au travail: leurs premiers revenus par rapport à l'aide sociale ne seraient imposés qu'à 50 pour 100, laissant un chèque net plus élevé.



J-Jacques SAMSON

A QUÉBEC

De très nombreux intervenants aux tribunes téléphoniques à la radio n'en croyaient pas leurs oreilles non plus, étaient persuadés d'un déni de justice et dénonçaient la quasi-immunité dont jouissent les policiers dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils réclament sans nuances la peine de mort, quand l'un des leurs est victime d'un malfaiteur.

La décision du jury est apparue inexplicable pour plusieurs après les sévères reproches adressés aux policiers par le coroner.

Les regards étaient tournés hier vers le ministère de la Justice à Québec: les choses en resteront-elles là?

Me Jacques Gagné, professeur de droit pénal à l'université Laval a fait part par exemple de quelques interrogations personnelles à Radio-Canada: pourquoi le ministère de la Justice n'a-t-il pas dépêché un procureur de l'extérieur du district de Saint-François, qui doit travailler en constante relation avec les policiers de l'endroit? Pourquoi le procès n'a-t-il pas été tenu à l'extérieur de ce district? Pourquoi le procureur de la Couronne a-t-il montré autant d'empressement à faire savoir qu'il n'irait pas en appel, ce qui a été confirmé hier alors qu'il disposait de 30 jours?

Il semble bien, de toute évidence, qu'à l'exception des procédures civiles enclenchées

L'Institut des Assureurs-Vie agréés du Canada



Me Jean-Pierre Roy

Me Roy fait partie de l'étude légale Gagnon, de Billy et associés. Il traitera du compte de dividende en capital d'assurance-vie lors d'une réunion des membres de l'Institut des assureurs-vie agréés, chapitre de Québec.

Date: le 24 octobre 1984

Heure: 8h00 a.m.

Endroit: Holiday Inn Ste-Foy

Bienvenue à tous les AVA/CLU

La Corporation professionnelle des Comptables Généralistes Inc. de Québec

SECTION DE QUÉBEC

Séminaire de Formation



Me Bruno Bernard

La Corporation Professionnelle des Comptables Généralistes Inc. de Québec organise un séminaire de formation qui aura lieu le 24 octobre 1984 de 19:00 à 22:00 heures au Motel Universel 2300, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy.

Le conférencier invité est Me Bruno Bernard, L.L.L., Associé à l'étude Stein, Monast, Pratte & Marselle. Il traitera de la responsabilité de l'administrateur et des différentes clauses utilisées dans les achats et ventes de commerces.

Une invitation à tous les membres étudiants et non-membres.

Code: 20.905 par personne

Pour réservation: 667-7040

sélectronic
Mode
HITACHI
NOUVEAUTÉS 85

HITACHI
TÉLÉCOULEUR PORTATIF
MT 2330, luminar 20, écran de 20 pouces, commande des couleurs, cablo-sélecteur intégré à 105 canaux.
549\$

PROFITEZ DU SERVICE Vidéo HITACHI
5 ANS
TÉLÉ-GARANTIE
VT-33
• Chargement frontal
• Contrôle à distance, permettant de changer les canaux
• 8 heures d'enregistrement
• Programmation 4 interventions sur 14 jours
• Synchronisation électronique
599\$

• Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1re Avenue, 626-4841 • Lévis, 563, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoit N., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-3635 • Alma, Carrefour Alma, 668-8265 • La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344 • Chicoutimi, Place du Royaume, 696-3611



L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DE LA VILLE DE QUÉBEC INC.

CONCOURS "TITRE D'EXCELLENCE" 1984
Souper de Gala



MERCREDI 24 octobre 1984 à 19h00

Conférencière: Madame Francine C. Mackenzie

Présidente du Conseil du statut de la femme

Sujet: L'intégration des femmes dans l'entreprise

Cout: 30\$ (cartes d'invitation en vente)

Informations: 831-6266

SUPER-VENTE D'OCTOBRE

30% DE RABAIS

sur toute la marchandise en magasin.

Habits • Vestons sport • Pantalons • Paletots d'hiver • Chemises • Gilets • Cagoules • Vestons de cuir • Etc.

BOUTIQUE
Charles Giguère
CONFECTION POUR HOMMES
999, de Bourgogne (voisin de K mart)
Place des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy **653-6243**

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Partielle dans St-Jacques le mois prochain

◆ LONGUEUIL (PC) — Les électeurs de Saint-Jacques iront vraisemblablement aux urnes le mois prochain pour élire un nouveau député qui succèdera à Serge Champagne, mort dans un accident de la route le 23 avril.

Des dates possibles pour la tenue de l'élection dans cette circonscription montréalaise, on retient surtout le lundi 26 novembre, ce qui laisserait moins de cinq semaines aux candidats pour faire campagne.

Mais c'est le premier ministre René Lévesque qui aura le dernier mot quand il annoncera, aujourd'hui à l'Assemblée nationale, la date retenue pour le scrutin. "Vous en saurez plus long demain", a répondu laconiquement hier M. Lévesque qui s'appretait à visiter l'hôpital Pierre-Boucher située dans sa circonscription de Taillon.

Au grand dam des libéraux provinciaux, le premier ministre aura attendu la fin de la période prévue de six mois par la loi électorale avant d'annoncer sa décision.

Hier, à Rouyn, devant des étudiants, le chef du Parti libéral du Québec a demandé au gouvernement "de respecter sa propre loi et cesser de mépriser ouvertement l'institution parlementaire tout autant que les électeurs de Saint-Jacques".

Selon Robert Bourassa, compte tenu de la date tardive du scrutin, le nouveau député ne pourra siéger que quelques jours à la session d'automne. Dans un même souffle, le chef libéral accuse le parti ministériel d'être "amoral, cynique et hypocrite" en retenant une date la plus rapprochée de l'hiver pour éloigner les électeurs des bureaux de scrutin, "de crainte d'un autre désastre de la population".

Avant même de commencer, la bataille dans Saint-Jacques s'annonce dure. Pour les libéraux, il s'agira d'ajouter une autre circonscription à la liste déjà longue des 20 victoires acquises dans toutes les élections partielles qui se sont tenues depuis l'arrivée du PQ au pouvoir le 15 novembre 1976.

Pour le Parti québécois, le test électoral est encore plus crucial, compte tenu du virage constitutionnel annoncé il y a une semaine par le premier ministre Lévesque, qui veut donner sa chance à la vision du fédéralisme défendue par le Parti conservateur de Brian Mulroney.

L'enjeu est donc important. Le premier ministre Lévesque entend d'ailleurs se présenter trois ou quatre fois dans Saint-Jacques pour prêter main forte au candidat André Boulerice, qui espère bien réaliser une première pour le PQ aux dépens de son adversaire libéral Jean-François Viau.

Voyage de Lévesque en Chine

Clark confirme la version Chrétien

◆ TROIS-RIVIÈRES (PC) — "J'ai minutieusement revu tous les faits de ce dossier et je puis vous assurer qu'aucune démarche n'a été entreprise par le ministère des Affaires extérieures afin de restreindre les déplacements du premier ministre Lévesque lors de son récent voyage en Chine."

Après plusieurs versions contradictoires sur le sujet en provenance tant de Québec que d'Ottawa, voici que le nouveau ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, confirme la version



Seul sans Notley

Le député néo-démocrate Ray Martin est devenu le seul représentant de son parti au Parlement albertain à la suite de la mort de son chef Grant Notley. Tandis que le premier ministre Peter Lougheed rendait hommage à M. Notley, en Chambre, on apprenait que lors de l'écrasement dans lequel le chef néo-dé-

mocrate a perdu la vie, un prisonnier avait aidé à sauver la vie de trois personnes. Paul Archambault a porté secours au ministre albertain de l'habitation Larry Shaben, au pilote et au policier qui l'escortait.

des faits de l'ex-ministre libéral au même ministère, M. Jean Chrétien, à l'effet que le gouvernement libéral, tant sous M. Trudeau que sous M. Turner, n'était pas intervenu pour interdire la visite de M. René Lévesque à Shanghai.

Dans une lettre adressée à M. Chrétien et dont le quotidien Le Nouvelliste a obtenu copie, M. Clark fait part des démarches survenues dans ce dossier et indique clairement que ce sont les Chinois et non le gouvernement canadien qui n'étaient pas disposés à recevoir

le chef du gouvernement québécois à Shanghai, à la période prévue.

"Le 12 septembre, notre ambassade à Pékin a été informée par l'Institut populaire chinois des affaires étrangères qu'il ne serait pas possible au premier ministre Lévesque de se rendre à Shanghai pour des raisons de date et de logistique", écrit M. Clark dans la missive adressée à l'ex-ministre Jean Chrétien, en date du 17 octobre.

Le nouveau ministre des Affaires extérieures ajoute qu'à la suite de la

réponse initiale reçue de Chine, de nouvelles démarches ont été faites par son ministère auprès des autorités chinoises pour qu'elles modifient leur décision.

L'Institut populaire chinois des affaires étrangères a accepté de réintroduire l'étape de Shanghai dans le programme du premier ministre Lévesque, le 18 septembre, soit un peu plus d'une semaine avant que M. Lévesque n'entreprenne son voyage de deux semaines en Chine.

Le Nouvelliste, à la suite d'une confirmation reçue du premier ministre québécois lui-même, et sur la foi d'informations reçues de Québec, avait publié que le nouveau premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney, était lui-même intervenu auprès des autorités chinoises pour permettre à son homologue québécois de se rendre à Shanghai.

C'est, effectivement, le ministère des Affaires extérieures du gouvernement conservateur qui est intervenu mais non à la suite d'un refus opposé par l'ex-gouvernement libéral comme l'avait laissé entendre M. Lévesque.

Quelques jours plus tard, soit dans son édition du 29 septembre, Le Nouvelliste avait apporté au démenti de l'ex-ministre Jean Chrétien la même importance que la nouvelle confirmée par M. Lévesque, à la "une" du journal.

Depuis, tant M. Lévesque que M. Mulroney, tant le ministre québécois des Relations internationales Bernard Landry que l'ex-ministre fédéral Jean Chrétien ont donné leur version respective des faits.

"J'espère que ce qui précède clarifiera le malentendu qui a pu se développer au cours des derniers jours", conclut M. Clark.

Plutôt qu'une machine de traitement de texte...

3995\$*

choisissez l'ordinateur professionnel Xerox 16/8 et Select, le logiciel Xerox de traitement de texte.

XEROX

Vous résoudrez vos problèmes de traitement de l'information, vous aurez à portée de la main les possibilités offertes par un micro-ordinateur... tout cela pour bien moins cher qu'une machine spécialisée de traitement de texte. Un bas prix global pour automatiser votre bureau!

*Comprend: ordinateur professionnel 16/8, système d'exploitation CPM 80/86, double unité de disques et logiciel. Select Xerox de traitement de texte. Prix en vigueur jusqu'à la fin de 1984 ou jusqu'à épuisement des stocks.

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION, utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'usager inscrit.



Le magasin Xerox

spécialiste en informatique, bureautique, service et conseils

888, rue St-Jean Québec, Qué. 529-4513 7575, Place Trans Canadienne Ville St-Laurent 333-7700 1001, De Maisonneuve Montréal 288-9400 1, Place Laval Montréal 662-0100

EN BREF

Pas d'intervention

◆ LONGUEUIL (PC) — par ailleurs, le premier ministre croit que la grève "extraordinairement civilisée" du transport en commun à Montréal ne peut pas durer trop longtemps, même si son gouvernement n'entend pas intervenir pour forcer un règlement du conflit.

"Il est évident qu'en ce moment le conflit ne perturbe pas la vie de tout le monde comme c'est arrivé je ne sais pas combien de fois depuis 20 ans.

"Il est évident que c'est supportable autrement que tout ce qu'on a vu avant. D'un autre côté, ça ne peut pas durer indéfiniment. Un conflit, c'est fait pour être réglé, mais je crois que ça crée une atmosphère de règlement possible, autrement plus prometteuse que ce qu'on vivait avant", a déclaré M. Lévesque.

Aucun nouveau membre

TORONTO (PC) — Le président du Parti conservateur de l'Ontario a fait savoir, hier, qu'aucun nouveau membre n'était accepté depuis le 8 octobre, date de l'annonce de la démission du premier ministre William Davis.

Cela, a expliqué M. David McFadden, afin d'éliminer les membres "instantanés" qui ont causé des problèmes aux congrès fédéraux à la direction des libéraux et des conservateurs.

M. McFadden a annoncé, d'un autre côté, qu'aucune limite ne serait fixée aux dépenses des candidats à la succession de M. Davis.

En Ontario, cependant, les libéraux imposent une limite de \$75,000 à leurs candidats au leadership et les néo-démocrates \$30,000.

Pas chez Desmarais

OTTAWA (PC) — Le secrétaire de presse de M. Brian Mulroney a nié, hier, que le premier ministre ait passé ses dernières vacances dans une maison appartenant à M. Paul Desmarais, président de Power Corp.

La nouvelle avait été publiée par l'Ottawa Citizen, qui a reconnu par la suite qu'il pouvait y avoir eu erreur.

M. Bill Fox a reconnu, cependant, qu'il s'agissait d'une maison dont le propriétaire était un Montréalais. Mais cette maison de

Palm Beach a été louée, a ajouté le secrétaire de presse.

En plus de payer pour la location de la maison, M. Mulroney a payé son transport, un vol commercial d'Air Canada.

Pas de projet pour Hannigan

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a affirmé hier "ne pas avoir de projets" pour le candidat conservateur défait, M. Lawrence Hannigan, président de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal.

"Je n'ai aucun projet, au moins pas que je sache", a dit M. Mulroney, interrogé sur le poste important qui, selon La Presse, aurait été réservé à M. Hannigan dans l'administration fédérale à Ottawa.

M. Mulroney, toutefois, a évité de fermer définitivement la porte à une nomination pour celui qui avait accepté de porter les couleurs du PC dans la circonscription de Laval-des-Rapides, perdu aux mains du libéral Raymond Garneau.

En revanche, le premier ministre a presque confirmé qu'une nomination était prévue pour l'ex-président de la Chambre, le libéral Lloyd Francis. Il y a quelques jours, les médias avaient indiqué que les tories nommeraient bientôt M. Francis comme ambassadeur canadien au Portugal, en remplacement de l'ex-ministre Bryce MacKasey, dont la nomination a été révoquée.

Six transfuges

GANDER, T.-N. (PC) — Deux Allemands de l'Est ne sont pas remontés à bord du vol de l'Interflug lorsque l'appareil s'est posé à l'aéroport de Gander, pour y faire le plein, au cours de la fin de semaine.

Des responsables de l'immigration ont annoncé que les deux transfuges, un directeur d'hôtel et un physiothérapeute, ont demandé le statut de réfugié en Allemagne de l'Ouest.

Par ailleurs, quatre Sri lankais qui se trouvaient à bord d'un appareil de l'Aeroflot ont profité de l'escale de Gander pour demander l'asile politique.

Depuis le début de l'année, pas moins de 50 ressortissants étrangers voyageant à bord d'appareils de lignes aériennes de pays de l'Est ont profité de l'escale de Gander pour ne pas repartir à bord du même vol.

DOSSIERS

DOCUMENT

Semaine internationale pour le désarmement

"Qui veut la paix, prépare la paix"

◆ De plus en plus la question de la paix et du désarmement est à l'ordre du jour des débats publics. Personne ne peut demeurer insensible à la menace croissante qui pèse actuellement sur l'humanité.

par Yvon Charbonneau

Une guerre nucléaire peut être déclenchée à tout moment accidentellement ou volontairement et les conséquences seraient désastreuses. Plusieurs spécialistes avouent que dans une telle éventualité ils préféreraient mourir plutôt que de vivre après la catastrophe qui en découlerait.

C'est pourquoi, un peu partout dans le monde, des millions de personnes manifestent et s'opposent à la fabrication, au transport et à l'entreposage d'armes nucléaires.

La lutte pour l'arrêt de la course aux armements, pour le désarmement, pour la paix se situe dans le prolongement de la lutte pour le respect des droits humains fondamentaux: droit à la vie, droit à la liberté, au plein développement, droit à des services publics assurant la santé et l'éducation, droit des peuples à leur pleine souveraineté et à leur autodétermination face aux stratégies et manœuvres des superpuissances. La paix, ce n'est pas que l'absence de guerre. La paix, c'est un état de justice et de respect des droits humains.

La poursuite de la course aux

"Si tu veux la paix, prépare la guerre", apprend-on aux enfants dès la petite école. C'est cette vieille maxime, devenue au fil des siècles un slogan fort utile pour les dirigeants aux desseins belliqueux, que contestent aujourd'hui les pacifistes. A l'occasion de la Semaine internationale pour le désarmement et la paix, organisée par les Nations-Unies, M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, explique ce que devrait être l'éducation à la paix.



Ces deux participants à une marche pour la paix dans le centre-ville de Montréal, samedi, ont voulu simuler les effets d'une attaque nucléaire.

armements accroît les risques de conflit et met en danger la sécurité des peuples. De plus, d'immenses ressources sont consacrées à l'armement, alors qu'une couche importante de l'humanité vit dans la

paupreté, que quelque 450 à 500 millions de personnes sont sous-alimentées, que des centaines de millions sont victimes de la maladie et que l'analphabétisme s'accroît.

L'éducation à la paix

Il faut rejeter le maxime qui dit: "qui veut la paix, prépare la guerre" et adopter celle qui dit: "qui veut la paix, prépare la paix". C'est dans cette perspective que la CEQ

doit jouer pleinement son rôle d'agent de conscientisation et de mobilisation.

Les organisations regroupant les personnels de l'éducation doivent s'engager ouvertement et activement dans la lutte contre la course aux armements, la lutte pour la paix. Le rôle de l'opinion publique est déterminant face à cet enjeu.

Nous inspirant de l'UNESCO, nous dirons que les guerres prennent naissance dans l'esprit des êtres humains, et que c'est aussi dans l'esprit des êtres humains que doivent s'élever les défenses de la paix: dans l'esprit des jeunes comme dans celui des adultes.

En octobre 82, des organisations d'enseignantes et d'enseignants et de scientifiques de 35 pays de tous les continents ont tenu un symposium à Hiroshima sur le thème de "l'éducation au désarmement". Dans l'Appel final de la Conférence, les participantes et participants affirment notamment que l'éducation pour la paix et le désarmement doit trouver sa place dans chaque foyer, dans chaque école et être une partie de la vie du peuple, qu'elle est indissociable de l'éducation aux droits humains et au développement et que le progrès de l'éducation à la paix et au désarmement repose sur l'engagement des personnels de l'éducation.

Axée sur des problèmes qui sauront faire passer les jeunes de questions touchant leur univers quotidien à une vision plus générale de la société et du monde, l'éducation pour la paix et le dé-

sarmement doit chercher à donner aux jeunes une connaissance de la situation actuelle et des facteurs qui en sont responsables.

L'éducation pour la paix devrait tendre, non seulement à fournir de l'information et une connaissance, mais encore à susciter des modifications de comportements et à provoquer l'engagement dans des gestes concrets.

L'argument du "flocon de neige"

L'éducation pour la paix doit aussi susciter l'engagement contre les préjugés et l'indifférence. Le danger de guerre nucléaire est réel et il faut se convaincre que les jeunes et les adultes peuvent influencer les décisions sur ce grave problème.

Que vaut mon engagement personnel? Comment peut-il changer quelque chose? Comment même l'engagement de ma famille, de mon école, de mon pays peut-il changer l'ordre des choses? A ces questions, nous répondons par l'argument du "flocon de neige" utilisé à maintes reprises par Albert Jacquard, généticien français et membre d'un groupe de scientifiques français préoccupés par le danger de guerre nucléaire.

Cet argument vient d'un proverbe chinois qui dit qu'un flocon de neige ne pèse rien mais que beaucoup de flocons de neige qui tombent sur une branche d'arbre la font plier et la font casser. En tant que flocon de neige, dit-il, j'ai le devoir de me mettre sur la branche que j'ai envie de faire casser.

POINT DE VUE

L'hécatombe des caribous sur la Caniapiscou

Le "non" de Lévesque aux Inuit

La semaine dernière, le premier ministre René Lévesque répondait par un non catégorique à la demande des Inuit de mettre sur pied une commission d'enquête pour tirer au clair les circonstances dans lesquelles s'était produite la noyade d'au moins 10,000 caribous dans le Grand-Nord québécois. L'anthropologue Pierre Lepage, qui est à l'emploi de la Commission des droits de la personne du Québec, rappelle ici quelques faits moins connus en relation avec cette hécatombe. M. Lepage s'exprime ici à titre personnel.

◆ La vive inquiétude manifestée par les Inuit face à la découverte de 10,000 caribous noyés, n'est pas du tout surprenante. Ils en ont long à dire sur le détournement de la Caniapiscou.

par Pierre LEPAGE, anthropologue

Le 15 novembre 1982, la population de Kuujuaq s'active. Le Comité d'étude conjoint Caniapiscou Koksoak tient une importante assemblée publique. Au programme, l'impact du détournement de la Caniapiscou sur la rivière Koksoak.

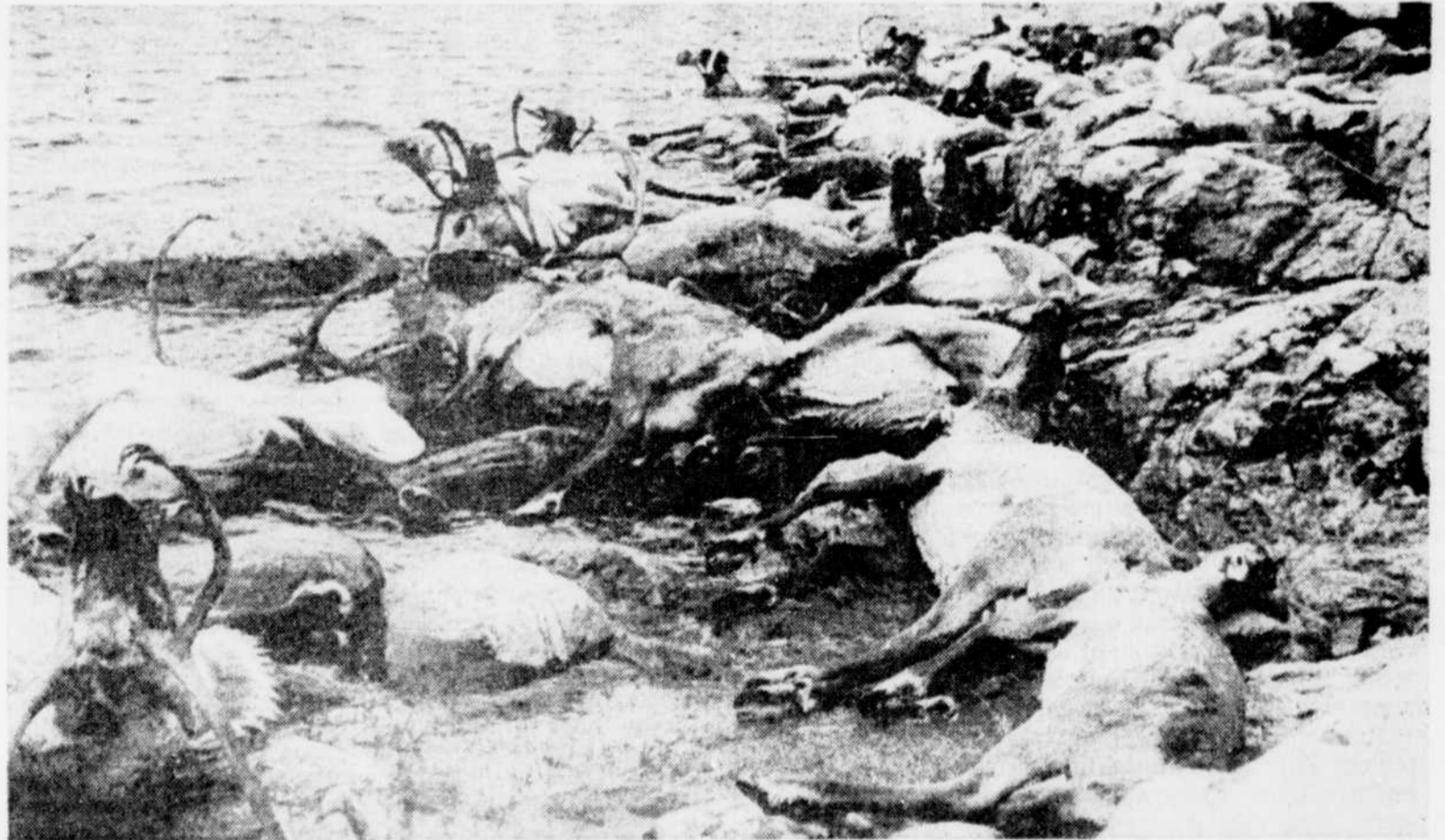
Des spécialistes d'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie James soutiennent devant une population inquiète que l'impact du détournement est mineur. Les gens de Kuujuaq venus en grand nombre et le Comité des pêcheurs soutiennent au contraire, observation à l'appui, que l'impact est beaucoup plus important que prévu.

Devant l'impasse, les autorités municipales de Kuujuaq

et le Comité des pêcheurs présentent la Société d'énergie de la Baie James d'entreprendre une étude spécifique sur les impacts sociaux et économiques du détournement de la Caniapiscou. A leur point de vue les spécialistes doivent prendre en considération ce que les Inuit ont à dire sur les effets du détournement parce que cette rivière leur est familière et qu'ils en ont une vaste expérience concrète.

A l'été 1983, deux chercheurs reçoivent donc le mandat de mener cette étude auprès de la population de Kuujuaq. L'objectif principal est de recueillir les doléances de la population en ce qui concerne l'utilisation et l'exploitation de la rivière depuis les travaux de détournement. Il s'agit aussi d'explorer le problème des communications entre la SEBJ et les Inuit.

Il ressort du rapport préliminaire déposé en février à Kuujuaq que la majorité de la population locale tient la SEBJ responsable des changements importants observés sur la rivière Koksoak depuis le dé-



Cadavres de caribous jonchant les rives de la rivière Caniapiscou.

tournement de la Caniapiscou.

Des changements drastiques

Contrairement à ce qu'on leur avait promis, les Inuit témoignent aujourd'hui que des changements drastiques sont survenus sur leur rivière. Le niveau de l'eau est très bas, beaucoup plus bas que prévu. Des bancs de sable et de grosses pierres apparaissent, ce qui rend la navigation dangereuse. L'accès aux territoires de chasse est très difficile. L'eau n'est plus très claire. Des changements importants apparaissent au niveau des courants et des effets de la marée. On note l'apparition d'algues et on s'inquiète de la diminution de certaines espèces de poissons tels le saumon et l'ombie chevalier ainsi que d'autres espèces animales.

Les Inuit déplorent surtout l'absence de communication entre les chercheurs de la SEBJ et eux: chercheurs et Inuit ont une expérience différente de la rivière. Ils ne rejettent pas les méthodes des scientifiques. Au contraire ils désirent en bénéficier, mais aussi participer aux recherches en apportant leur propre connaissance du milieu.

A ce sujet, il faut souligner

l'expérience du laboratoire de recherches de la Société Makivik. Des Inuit sont intégrés aux équipes de recherches. Les chercheurs vont sur les sites de pêche et sur les territoires avec les pêcheurs et les chasseurs. Les uns et les autres bénéficient de cet échange y compris les comités de pêche et de chasse lorsqu'ils ont des décisions à prendre. Des organisations indiennes ont également développé cette même méthodologie de travail, novatrice et prometteuse.

Malheureusement la Société d'énergie de la Baie James tarde à rendre public le rapport final de cette étude sur les inquiétudes des Inuit. La parution était pourtant prévue pour mars ou avril 1984. Dans le contexte politique actuel créé par l'hécatombe des caribous, il est encore plus important que ce rapport soit diffusé. Il ne doit pas rester sur des tablettes.

Convention de la Baie James

Les travaux de détournement sur la Caniapiscou ont débuté avant même la conclusion d'une entente avec les autochtones sur le règlement de leurs revendications. Au moment de signer la Convention de la Baie

James et du Nord Québécois, après des négociations ardues, les Inuit croyaient avoir obtenu la garantie, en ce qui concerne le détournement de la Caniapiscou, que les citoyens de Kuujuaq auraient le même niveau de récolte (article 8.10 de la convention). Ils croyaient aussi avoir la garantie que des mesures de correction seraient prises afin de minimiser les effets du détournement sur les animaux, les oiseaux et les poissons dont ils dépendent. Ils se posent maintenant de sérieuses questions.

La perte soudaine de 10,000 caribous ne laisse personne indifférent surtout lorsqu'elle se produit au moment même où tout un bassin hydrographique subit des transformations radicales.

Lors des audiences de la Commission d'enquête sur le projet de pipeline dans la vallée du Mackenzie (Commission Berger), les Dénés et les Inuit des Territoires-du-Nord-Ouest ont eu droit au respect. Ils ont été entendus. Au Québec les résidents du Nord ont dû faire appel aux tribunaux pour être respectés.

Les Montagnais de Schefferville qui fréquentent également la Caniapiscou, de même que les Inuit du Labrador

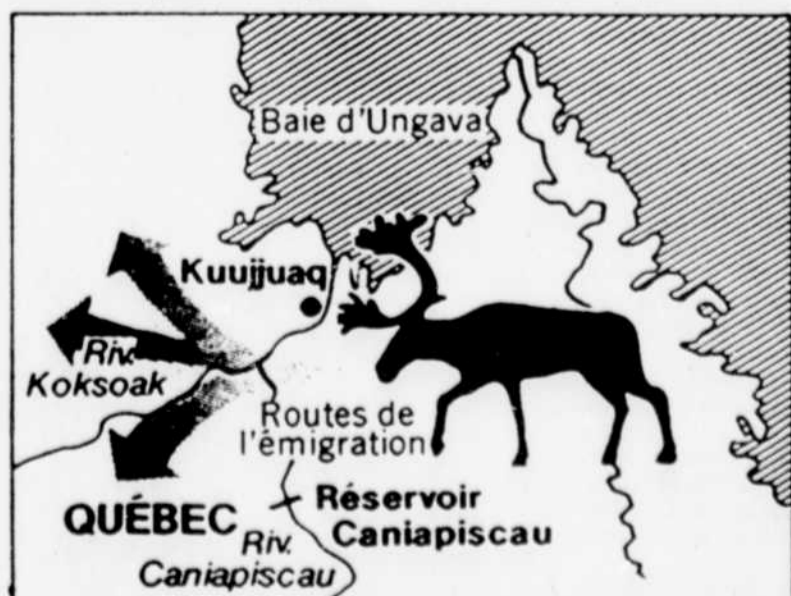
qui chassent le caribou au Québec, n'ont jamais eu voix au chapitre. En récompense, tous leurs droits ont été éteints sur ces territoires contre leur gré et sans leur consentement, en contravention avec certains droits fondamentaux reconnus dans la charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Les relations Nord-Sud

La signature de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois n'a pas réglé tous les problèmes de relations entre les Inuit, le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie James. Les Inuit ont réclamé la mise sur pied immédiate d'une Commission d'enquête publique et indépendante sur les circonstances dans lesquelles s'est produite l'hécatombe des caribous.

Le premier ministre du Québec a refusé d'accéder à cette demande pleinement justifiée. On peut prévoir que ce refus aura un impact déterminant dans les futures relations Nord-Sud.

La métropole a dit non. C'est elle qui développe et qui décide. Drôle d'attitude pour des nouveaux venus dans le Nord.



Carte illustrant la région où s'est produite l'hécatombe des caribous, dans le Grand-Nord québécois.

LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur general
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

M. Reagan file vers la victoire



par **Jacques DUMAIS**

La télévision accentue les paradoxes de la vie politique. Vieilli et nerveux, il y a deux semaines, le président Ronald Reagan ne parvenait pas à vendre auprès de l'électorat américain ses succès de marketing en matière de politique intérieure. Dimanche soir, par contre, un Reagan au naturel et rajeuni, malgré une campagne de presse contre son vieillissement potentiel, arrivait à faire match nul avec son opposant démocrate, M. Walter Mondale, à propos d'une politique étrangère qui constitue l'échec majeur de son administration depuis quatre ans.

Certes, M. Mondale est demeuré fidèle à lui-même, c'est-à-dire rationnel et pondéré, dans chacune de ses attaques. Mais le petit écran, on le sait, se prête difficilement aux débats de fond. Il génère surtout des impressions très personnalisées de satisfaction ou d'insatisfaction. Et dimanche, le bien-être général du président, sur la base d'éléments beaucoup plus philosophiques que statistiques, était particulièrement bien perceptible et communicatif.

M. Reagan commit quelques bonnes blagues de nature à ramener un débat crucial à la dimension émotive et simpliste d'un "talk show" quotidien et comestible. Le "grand communicateur" excelle à ce jeu où il peut désarmer un adversaire en donnant au public cette certitude un peu absurde que le sort du monde dépend non pas du savoir-faire mais d'une propension à la rigolade démystificatrice.

M. Mondale aussi mordait à l'hameçon. Il n'avait d'ailleurs pas le choix puisque le président jouit de la cote d'amour de tout un peuple même si celui-ci n'approuve pas toujours ce qu'il fait et dit. Sa méthode dure à l'égard de Moscou ne donne rien d'autre qu'une illusion de puissance perdue dans le cours de l'administration Carter-Mondale. L'invasion de la Grenade, il y a un an, bien que primaire et inutile, constituait un exutoire pour tant d'humiliations subies par les Etats-Unis, depuis 20 ans, soit en Amérique centrale, au Moyen-Orient ou en Asie.



Cette illusion de la force décontenance singulièrement l'opinion publique internationale. Elle repose cependant sur une constante fondamentale de l'histoire américaine. M. Reagan perçoit mieux que son opposant cette particularité de la psychologie d'un peuple. Par contre, une telle thérapie ne saurait se prolonger indéfiniment. La crainte d'un holocauste nucléaire est aussi très présente chez nos voisins du Sud. Des jeunes que l'on dit très pro-Reagan commencent à conclure des pactes de suicide en prévision d'une attaque nucléaire.

Le candidat démocrate réussit au mieux à démontrer que la gloriole d'un peuple alterne avec sa psychose de la peur. Aussi n'est-il pas étonnant de voir soudain un Reagan pur et dur s'assouplir avant le 6 novembre, pactiser pour la forme avec un Gromyko ou capitaliser sur une paix plutôt hypothétique au Salvador.

M. Mondale avait absolument besoin d'une mise hors de combat, dimanche, pour réduire une avance presque insurmontable du dieu Reagan dans les sondages. Il a gagné aux points, peut-être, mais très certainement pas aux poings! A moins d'une gaffe majeure du président ou encore d'un événement international qui interrogerait son sens du leadership, rien ne peut plus troubler sa tranquille réélection à la Maison-Blanche.



P. B.
LE SOLEIL
23 oct 84

PROFIL

Truffaut, "auteur" à succès

Vaut-il mieux s'ancrer dans le clair-obscur intellectuel et tourner pour le club des petits copains admirateurs, ou briser les murs de l'hermétisme et travailler pour plaire à un grand public friand, malgré les préjugés, des oeuvres de qualité — à la condition qu'il comprenne?

François Truffaut, un des pères du cinéma dit de la nouvelle vague, est décédé dimanche convaincu d'avoir eu raison: il a préféré la masse à l'élite, découvrant même en quelque sorte une Isabelle Adjani, dans Adèle H., qui devait devenir une des grandes étoiles du cinéma français.

Jadis critique intolérant, avant de se lancer lui-même dans la galère cinématographique, Truffaut étonna d'abord par ses oeuvres: Les 400 coups, Tirez sur le pianiste, Jules et Jim, difficilement acceptées à leur époque.

Son collègue Claude Chabrol dit de lui, plus tard, qu'il tournait exactement le genre de films qu'il dénonçait en tant que critique dans les Cahiers du cinéma. Mais peut-être Truffaut avait-il compris avant ses amis Godard et Rivette, entre autres, le mythe de la révolution permanente.

Se camper à vie dans un style déterminé mène à la répétition, et lui-même avait cédé à ce vice dans son cycle de cinq films interprétés par Jean-Pierre L  aud, cet acteur typique de l'arrogant et détestable "français moyen" tel que transmis à l'  cran.

Ses 22 longs m  trages ne furent pas tous des r  sultats. Le public retiendra n  anmoins La nuit am  ricaine, ou Le dernier m  tro, par exemple, comme des films populaires d'une qualit   sup  rieure. On lui reprocha son refus d'engagement politique, mais le ministre fran  ais de la Culture, M. Jack Lang, a salu   en lui "le cr  ateur le plus   blouissant du cin  ma mondial".

Toute fr  n  sie posthume mise    part, le seul nom de Truffaut sur une affiche garantit    l'amateur 90 ou 120 minutes de joie cin  matographique. De Paris    Toronto, de Qu  bec    Los Angeles, il a su exprimer la sensibilit   quotidienne de ses personnages sans demeurer b  tement "hexagonal". De l   son controvers   "succ  s".

Raymond Giroux

LE POINT

La gr  ve de St-Julien



par **Roger BELLEFEUILLE**

Les employ  s syndiqu  s (CSN) de l'h  pital Saint-Julien,    Saint-Ferdinand, dans le comt   de Frontenac, seraient-ils en train de vouloir tuer un maringouin avec un marteau-pilon. Le recours    un d  brayage ill  gal et la d  fiance d'une injonction interlocutoire ordonnant le retour au travail apparaissent, dans les circonstances, et    priorit  , des moyens particulièrement excessifs compte tenu du litige en cause. Mais en ces mati  res, la prudence la plus   l  mentaire s'impose, tant le discours patronal que syndical sont souvent volontairement mal accord  s.

Dans ce conflit d  clench   le 10 octobre, tout tourne autour de l'abolition d'une dizaine de postes de pr  pos  s aux malades. Des pr  pos  s que l'on veut remplacer par des auxiliaires garde-malades afin de mieux faire face, aux soins aupr  s d'une population institutionnelle vieillissante. Donc une entreprise de valorisation.

Selon une version syndicale, les employ  s ainsi d  plac  s ne sont pas mis tout bonnement    la porte. Toutefois, au fur et    mesure de leurs d  parts volontaires, il

n'y aura pas de remplacement. La s  curit   d'emploi, comme telle, n'est donc pas en cause.

Cette gr  ve sauvage surprend d'autant    Saint-Julien, que cet   tablissement pour soins psychiatriques, a b  n  fici   au cours des ans d'un r  gime de faveur qui l'a pratiquement   pargn   de draconiennes compressions budg  taires. Cet   tablissement s'est en outre distingu   quant    l'humanisation de ses soins et services    la client  le en m  ritant le premier prix Perillier Lachapelle en 1981.

Si la F  d  ration des affaires sociales entend faire un cas type de Saint-Julien pour affronter le minist  re des Affaires sociales sur tous les maux qui affligent le r  seau des affaires sociales, notamment le secteur de la sant  , il semble dr  lement se g  urer. L'h  pital de Saint-Ferdinand apparait loin d'  tre mal en point compar      d'autres milieux de distribution de soins psychiatriques.

Une amertume l  gitime a envahi ces lieux de travail avec l'imposition matraque de d  crets qui devraient   tre lev  s au plus t  t pour revenir    un r  gime normal de n  gociation. Une certaine paranoia se comprend en plus    la lumi  re des ponctions budg  taires que n'a cess   de pratiquer le gouvernement depuis quelque huit ans.

Le pr  sident de l'Association des h  pitaux du Qu  bec, M. Andr   Brousseau d  non  ait avec virulence, en avril, un nouveau train de compressions budg  taires de l'ordre de \$65 millions pour la pr  sente ann  e. "Apr  s huit ans d'efforts pour am  liorer les performances et rationaliser le fonctionnement du r  seau, ces nouvelles coupures, soutenaient-ils, ne pouvaient que compromettre la qualit   des soins de sant  ."

Or,    Saint-Ferdinand, rien n'indique que cette qualit   est compromise. Bien au contraire. Le remplacement plus co  teux de pr  pos  s par des infirmiers auxiliaires s'inscrit dans une optique de bonification des soins. Au m  me titre que la cr  ation de postes d'  ducateurs sp  cialis  s. Les h  pitaux psychiatriques ont souffert trop longtemps d'inertie et de complexe asilaire pour ne pas saluer ces tentatives d'activit  s occupationnelles.

Pour l'instant, les deux parties en cause    l'h  pital Saint-Julien doivent tout mettre en oeuvre pour renouer le dialogue et conserver    cet   tablissement ce caract  re d'excellence qui l'a caract  ris   jusqu'ici.

Le comt   de Frontenac, d  j durement touch   par l'effondrement du march   de l'amiante, peut-il d'ailleurs s'offrir le luxe d'une gr  ve ill  gale de 750 salari  s?

MOT A MOT

Qu  bec 84, le grand   v  nement international (1)

(NDLR) — Aux professeurs d'  conomie du Qu  bec, la semaine derni  re, le directeur g  n  ral de la Corporation 84, M. Georges Dragon, faisait part de r  alisations et de l'impact de la foire nautique. Nous reproduisons l'essentiel de ses propos qui ne refl  tent en rien, les lecteurs l'auront compris, la ligne de pens  e   ditoriale du SOLEIL.

par **Georges DRAGON**

1978. Une id  e germe    Qu  bec: mettre en valeur le Saint-Laurent    l'occasion du 450e anniversaire de l'arriv  e de Jacques Cartier au pays. Un petit groupe de Qu  b  cois entreprend de d  finir des activit  s pour comm  morer cet   v  nement historique. La Chambre de commerce et d'industrie du Qu  bec m  tropolitain parraine le projet "Qu  bec 1534-1984" et forme un comit   sp  cial    cet effet.

3 mars 1980. Cr  ation de la Corporation Qu  bec 1534-1984. Ses objectifs sont les suivants:

- pr  parer et r  aliser un   v  nement    caract  re national et international comm  morant le 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier en Am  rique;

- d  velopper un nouvel axe touristique et stimuler l'industrie touristique du Qu  bec;
- d  velopper l'industrie et les activit  s nautiques;
- mettre en valeur notre patrimoine maritime;
- contribuer    la formation de la jeunesse par l'entra  nement    la marine    voile. (...)

Qu  bec 84 aura   t   un grand   v  nement international, in  dit, avec des r  ussites spectaculaires. Si des probl  mes ont exist  , il n'en demeure pas moins que plusieurs millions de personnes ont pu appr  cier l'un ou l'autre des   v  nements de Qu  bec 84, qu'il s'agisse du retour des Grands Voiliers, du d  part de la Transat TAG Qu  bec / Saint-Malo, des pavillons th  matiques, des comp  titions nautiques, des expositions, des spectacles ou de l'ensemble des activit  s sur les sites de Qu  bec 84.

Une ville en f  te tout l'  t  . Les 63 jours de f  te de Qu  bec 84, avec ses milliers d'activit  s, dont 1,500 spectateurs, le Festival d'  t   de Qu  bec, les activit  s parall  les du commissariat qu  b  cois, les nombreux festivals culturels et autres de la r  gion de Qu  bec, auront contribu      faire

de la r  gion de la capitale un lieu int  ressant o   se succ  daient les nombreux   l  ments d'une programmation de qualit  .

Qu'on songe seulement aux triomphes populaires qu'a connus durant l'  t   l'Orchestre symphonique de Qu  bec, qui a eu l'occasion de se produire dans 17 concerts devant 120,000 spectateurs, soit plus de trois fois le nombre de spectateurs que lui avaient apport  s les 27 concerts de la saison derni  re.

Le retour des Grands Voiliers. Le monde entier a   t   au rendez-vous des Grands Voiliers. Plus de 80 Grands Voiliers de tous les coins du monde ont particip   au Rassemblement des Grands Voiliers de Qu  bec. Les milliers de cadets pr  sents en nos murs ont color   de leur pr  sence des centaines d'activit  s qui se sont d  roul  es dans la r  gion en leur honneur.

Pour sa part, la parade des Grands Voiliers a   t   grandiose. Au dire m  me des organisateurs de la Sail Training Association et de l'American Sail Training Association, il s'est agi l   de la plus belle parade des Grands Voiliers et de la mieux organis  e.

Des comp  titions nautiques de

qualit  . Le Challenge Labatt Canada a connu un succ  s consid  rable, de Toronto    Charlottetown. Dans chacune des villes, le Challenge a   t   l'occasion de f  tes et de r  jouissances. Il s'agissait l   d'une premi  re nord-am  ricaine. Une course sur monotype entre les 10 provinces canadiennes. Pour leur part, les Voiles filantes Labatt Bleue ont connu un succ  s retentissant par la qualit   des installations faites aux batters de Beauport et par la qualit   du travail des nombreux b  n  voles impliqu  s dans son organisation.

La plus grande course, la Transat TAG Qu  bec / Saint-Malo, est maintenant LA course de r  f  rence au niveau international. La Transat TAG Qu  bec / Saint-Malo a acquis ses lettres de noblesse de fa  on non   quivoque. La Transat TAG Qu  bec / Saint-Malo a enflamm   l'opinion publique fran  aise et, comme on l'a signal   dans La Presse de Montr  al, jamais sans doute n'avait-on autant parl   du Qu  bec et du Canada dans les m  dias fran  ais qu'au cours de Qu  bec 84.

Des millions de participants satisfaites. M  me si des probl  mes ont exist  , il n'en demeure pas moins que plusieurs millions de personnes ont

pu appr  cier l'un ou l'autre des   v  nements de Qu  bec 84. Plus de un million de personnes lors de la parade des Grands Voiliers. Il n'y a pas de pr  c  dent au Canada, pour un seul   v  nement, d'une assistance comparable. Deux millions d'entr  es sur le site principal de Qu  bec 84 au Vieux-Port de Qu  bec. Plusieurs centaines de milliers de personnes au d  part de la Transat TAG Qu  bec / Saint-Malo. Sans compter les participants aux nombreuses autres activit  s organis  es par Qu  bec 84 ou organis  es par les partenaires priv  s et gouvernementaux de la corporation.

Globalement, Qu  bec 84 aura   t   un grand   v  nement international. Mais il y a une ombre importante au tableau: le nombre de touristes et de visiteurs en provenance de l'ext  rieur de la r  gion de Qu  bec n'a pas   t   ce qu'on esp  rait. Nous pouvons toujours nous consoler en regardant du c  t   des JO de Los Angeles, o   des milliers de chambres d'h  tel sont rest  es inoccup  es, et du c  t   de La Nouvelle-Orl  ans, o   l'Exposition mondiale a de la difficult      attirer 40,000 personnes par jour.

(A suivre)

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

ÇA ET LÀ

L'observance du dimanche

(Lettre ouverte au maire de Québec, M. Jean Pelletier)

Depuis quelque temps, on peut voir le dimanche matin, des employés de la ville de Québec occupés à nettoyer les rues. Dites-moi, est-ce que ce travail ne peut pas attendre au lundi?

Je ne vois pas bien l'urgence à faire ramasser par vos employés des bouts de papier ou autre chose du genre avec des porte-poussière, et les obliger à travailler le jour que le Seigneur s'est réservé? Croyez-moi, ce n'est pas ainsi que vous attirerez la confiance du peuple en vous, car enfreindre un commandement de Dieu n'attire rien de bon sur notre ville.

Sans doute, on n'entend plus parler de l'observance des commandements par nos pasteurs, ainsi nous pouvons voir le

dimanche, dans le Quartier latin, des magasins de linge, librairies et autres, ouverts. Avertissent-ils les fidèles qu'on n'a pas le droit sans grande nécessité d'acheter ou de vendre le dimanche? Au contraire, on les invite à courir les marchés aux puces, ce jour-là!

Enfin, monsieur le maire, s'ils ne font pas leur devoir, nous, nous ne sommes pas pour autant exempts de notre. Ce troisième commandement de Dieu: "Les dimanches tu sanctifieras en servant Dieu dévotement", et celui de l'Église qui nous demande d'aller à la messe, bien observés apportent la chance même matériellement, mal observés, le contraire se produit tôt ou tard. Dieu a le bras long.

Monique Robertson
Québec

La loi des banquiers

Les gouvernements collectent leurs intérêts; les peuples portent les dettes et les taxes. Voilà notre situation économique.

On me dit que pour la ville de Québec, c'est 20 pour 100 du budget qui va au service de la dette. Ajoutez à cela les dettes fédérales et provinciales et beaucoup d'autres, et vous arrivez à un montant scandaleux à verser en taxes aux banquiers.

Pourtant ces grands financiers n'ont pas été élus ni par le bon Dieu, ni par le peuple! Et pourtant les autorités en place se font un devoir de les respecter, de collecter leurs intérêts en taxes, comme si tout était normal.

Est-ce normal d'appauvrir les peuples pour donner aux requins de la finance? Est-ce normal de laisser toute une génération sans avenir comme durant la crise des années 30.

Est-ce normal d'empêcher la production de se faire à cause du chômage? Enfin, est-ce normal de laisser diminuer l'activité économique pendant que les faillites se multiplient dans l'entreprise privée?

Je crois que c'est Pie XI qui disait: "Ceux qui contrôlent la monnaie et le crédit contrôlent nos vies... Les gouvernements sont déçus de leurs nobles fonctions et sont devenus les serviteurs des intérêts privés".

En économie, c'est la queue qui mène le chien; c'est tout à l'envers. Il va falloir que les autorités se décident à mettre la fi-

nance à sa place sinon ce sera l'esclavage et l'anarchie.

L'argent doit servir l'homme et toutes les lois doivent être faites en fonction de cet objectif. Pour avoir la paix il faut établir la justice. Ce n'est pas à des groupes privés de conditionner la vie d'un peuple par l'argent, mais aux gouvernements, les élus du peuple.

Etienne Giguère
Québec

La capitale des sciences de la mer au Québec

Il y a actuellement, dans la région de Mont-Joli, plus précisément à la Pointe-aux-Canelles, construction d'un édifice devant éventuellement accueillir les chercheurs océanographes, biologistes des pêches et hydrographes, du ministère des Pêches et des Océans. C'est l'Institut Maurice-Lamontagne, ainsi nommé en mémoire du sénateur Lamontagne, natif de la région et auteur d'un rapport sur les sciences marines au Canada. Il s'agit d'un édifice des plus modernes qui comprendra des bureaux, laboratoires et ateliers et qui donnera directement accès à un quai où pourront s'amarrer les bateaux de recherches, grands et petits. Lorsqu'il sera complété, cet ensemble aura coûté au gouvernement canadien près de \$44 millions, sans compter les budgets supplémentaires alloués pour équiper les laboratoires.

Lorsqu'il aura atteint son rythme de croisière, l'institut comprendra près de 300 personnes. On ne peut qu'applaudir devant un développement si important des activités de recherches en sciences marines au Québec, mais il se trouve à l'université Laval un certain groupe de biologistes qui s'inquiète des conséquences qu'il juge néfastes du déplacement vers l'Est du Québec des activités de recherches du ministère des Pêches et Océans (...)

Ces professeurs ont exprimé l'avis qu'un centre de recherches fondamental ne pouvait se développer ou même survivre sans être tout près de "nombreux experts de disciplines fondamentales et appliquées que l'on ne retrouve que dans les grands centres universitaires". Nous admettons sans discussion que l'université du Québec à Rimouski n'a pas la taille de l'université Laval ou de Montréal



Le site idéal pour observer la chasse aux oies blanches

Cap Tourmente. L'automne me ramène ainsi que plusieurs milliers de québécois à ce site enchanteur pour l'observation des grandes oies blanches. Ce dimanche-là, nous étions si nombreux qu'il a fallu attendre presque une heure avant de pénétrer sur la réserve. Dans nos voitures, adultes et enfants tendaient l'oreille afin de percevoir le cri si longuement souhaité avant de pouvoir enfin se régaler de ce spectacle grandiose.

Quelle ne fut pas notre surprise d'entendre non pas les oies

mais des coups de fusil! Et oui, à quelques pieds de la cinquantaine de voitures qui attendaient en file d'attente, des individus que l'on appelle communément des chasseurs exerçaient leur art avec tout le raffinement que l'on leur connaît.

Incrédules, nous avons relevé la tête pour voir quelques-unes de ces belles têtes touchées par une balle et tombées sur le sol. Affolés et effrayés de peur qu'une balle perdue n'atteigne l'un des nôtres, vivement nous avons

repris le chemin du retour...

Quelle morale doit-on tirer de cette histoire? A vous d'en décider. Si vous êtes écologiste sur les bords, vous me direz sans doute que ce spectacle devait être insupportable. Et il l'était, car consacrer un beau dimanche après-midi d'octobre pour aller observer des oies et se faire accueillir par des coups de fusil, il y a matière à être outragé de ce spectacle. Les autres, vous êtes sans doute de mon avis qu'il y avait un manque flagrant de sécurité pour les occupants des

voitures postés tout près des chasseurs.

Bien sûr, les chasseurs étaient dans leur droit puisque la chasse s'effectuait en dehors de la réserve faunique mais quand même la situation manquait d'éthique...

Depuis ce dimanche, je peux affirmer que l'émotion suscitée par la seule évocation du Cap Tourmente s'est brisée en moi, n'en plaise aux chasseurs...

Suzie Brisson
Ile des Soeurs
Verdun

professeurs du département de biologie de l'université Laval à vouloir à tout prix limiter à la ville de Québec le développement des sciences marines. Rappelons seulement que pendant des années l'université Laval a eu le champ libre, pour ne pas dire le monopole, pour développer et effectuer des travaux dans le domaine des pêches et de l'océanographie.

La situation dans laquelle se trouvaient les sciences marines à la fin des années 1960 a amené le gouvernement du Québec à confier à l'université du Québec à Rimouski le mandat de développer la recherche en océanographie au Québec. Contre vents et marées, cette jeune université a su relever le défi et a contribué à faire de Rimouski des années 1980 la capitale des sciences de la mer au Québec (...)

L'implantation d'un institut de recherches à Sainte-Flavie vient

donc concrétiser les efforts accomplis par le milieu rimouskois au cours des quinze dernières années (...)

L'Institut Maurice-Lamontagne est le premier effort décent du gouvernement fédéral pour le développement des sciences de la mer au Québec. Nous trouvons extrêmement malheureux que le petit groupe de chercheurs du MPO actuellement en place à Québec de même que les chercheurs de l'université Laval préfèrent voir avorter le développement des sciences marines dans la province pour sauvegarder leurs privilèges et empêcher le développement d'une région autre que la leur.

Les professeurs du département d'océanographie de l'université du Québec à Rimouski, par Jean Lebel, directeur.

LES TRANSPORTS

Mes droits partent en fumée

Avez-vous déjà eu l'occasion de vous déplacer par autobus Voyageur? Si oui, vous avez sans doute remarqué l'enseigne placée à l'avant de l'autobus et qui se lit comme suit:

"Nous vous suggérons de ne pas fumer là où des avis le déconseillent." Je me suis posé la question à savoir si je n'aurais

pas dû lire "Défense de fumer là où des avis l'indiquent."

Bien sûr, si le conducteur ne fume pas, c'est plus facile de faire respecter cet avis mais quand il fume, c'est une autre histoire!

Au cours d'un de mes voyages, j'ai dû changer de place à deux

reprises car le conducteur et les quelques passagers des trois premières places étaient tous fumeurs alors, j'ai dû aller m'asseoir derrière, heureusement que l'autobus n'était pas complet sinon j'aurais dû rester à me faire "boucaner".

Lors d'un autre voyage, je fus très heureuse de constater que la personne qui partageait mon siège avait l'amabilité de se déplacer de section quand elle voulait savourer sa cigarette. Je lui dis: Bravo, ainsi qu'à tous ceux qui respectent les non-fumeurs.

La même situation se produit quand je vais à mes cours à l'université Laval et quand je vois le professeur entrer avec son paquet de cigarettes, je peux donc prédire que l'interdiction de fumer dans les locaux de cours sera une fois de plus non respectée.

Question aux fumeurs: Est-ce à moi de sortir du local à chaque fois que l'un de mes confrères s'allume une cigarette ou au fumeur de s'absenter cinq minutes quand il a besoin de fumer?

La cigarette peut aussi être néfaste dans le bon fonctionnement d'un couple, s'il est composé d'un fumeur et d'un non-fumeur car les vêtements, l'haleine, les mains du fumeur ont une senteur très désagréable pour celui qui ne fume pas. Pensez-y!

Je tiens à féliciter particulièrement la CTCUQ qui fait respecter l'interdiction formelle

de ne pas fumer dans les autobus. Bravo!

En outre, je peux vous affirmer qu'il est possible de respecter les non-fumeurs et même "décraser" car moi aussi j'ai déjà fumé...

Andrée Langlois
Sainte-Foy

Une politique de tous les transporteurs

(A la suite d'une lettre de Mme Louise Roy, de Vélo-Québec, parue dans cette page le 11 octobre)

Nous accusons réception de votre lettre adressée à monsieur P. Dalpé relative au transport de bicyclettes.

m'a pas remis une copie du règlement de la CTCUQ lorsque j'ai acheté ma carte d'abonnement; qu'étant un usager régulier, je vois quotidiennement des gens descendre par l'avant de l'autobus, même sur l'Express. Bref, tout cela pour vous dire que le jugement, autant que le règlement, doit avoir sa place lorsque l'on traite avec le public.

Incidemment, votre bel esprit disciplinaire devrait vous suggérer de ne pas fumer en conduisant. Il me semble en effet, que le règlement interdisant de fumer s'applique aussi à vous. La sécurité des passagers me semble beaucoup plus menacée par le fait que vous fumiez en conduisant que par celui de laisser un passager descendre par l'avant alors que personne n'attend pour monter à bord.

Permettez-moi de vous souligner, en terminant, que vous êtes heureusement une exception à la règle et que la majorité de vos confrères font montre de plus de courtoisie et de discernement.

Jean-Paul Martin
Charlesbourg

Loin d'être sornois, Voyageur a pris la peine de communiquer à Vélo-Québec durant l'été afin de leur faire part des changements au niveau du transport des bicyclettes ainsi que les raisons qui motivaient cette décision.

Vous trouverez ci-joint une copie de la correspondance adressée à M. Robert Boivin ainsi que les communiqués internes de la compagnie qui lui avaient également été envoyés. Il est malheureux que cette information, qui était très explicite, n'ait pas été disséminée plus largement telle que nous le souhaitions.

Nous tenons à vous souligner que la pratique adoptée par Voyageur est consistante avec celle en vigueur chez les autres compagnies par autocars, notamment Greyhound Lines of Canada et Gray Coach Lines de Toronto. D'ailleurs, ceux-ci avaient déjà par le passé, refusé le transfert des bicyclettes provenant de Voyageur puisqu'il n'était pas conforme à la pratique de ces transporteurs.

Toutefois, lors de prochaines rencontres avec la Canadian Motor Coach Association, nous serions prêts à réétudier la question pour déterminer s'il y aurait lieu de modifier la politique de l'industrie.

En espérant que ces renseignements s'avèrent utiles, veuillez agréer, chère madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Michel Pelletier
Vice-président
Transport-Québec
Montréal

Le droit de circuler et ses obligations

Nous avons pu lire dans LE SOLEIL depuis plus de deux mois plusieurs lettres de personnes traitant du cyclisme et des problèmes qu'il comporte sur nos routes et particulièrement dans nos villes et villages.

Nous remarquons que chacune défend sa vision selon sa propre loi. Une telle compréhension de la situation ne peut que provoquer une mauvaise interprétation de ses droits et de ses obligations concernant le droit de circuler.

Le code de la route ne prévoit-il pas que les cyclistes, les automobilistes et les piétons doivent se soumettre à des règles précises? Une dame de Sillery me disait tout récemment ceci:

"Les automobilistes, les cyclistes et les motocyclistes dans la rue, les piétons sur le trottoir et les enfants dans la cour."

Est-il compréhensible qu'un automobiliste-cycliste puisse prétendre qu'il doit respecter le code de la route comme auto-

mobile et agir à l'inverse lorsqu'il conduit une bicyclette? Les arguments que l'on relève de la correspondance transmise aux médias frisent trop souvent l'ignorance, sinon la mauvaise volonté de s'adapter à l'obligation légale qui est imposée à tous et à toutes au niveau de la circulation.

Je suggère que nos corps policiers fassent un effort supplémentaire pour éduquer particulièrement nos cyclistes, durant leur patrouille surtout. Cela n'apporte pas grand-chose dans les coffres d'une municipalité, mais la diminution des accidents apporte beaucoup plus dans les goussets de nos gouvernements et conséquemment de ceux de toute la population. La théorie sans effet pratique vaut ce qu'elle vaut.

Il est impératif d'avoir toujours à l'esprit que nous vivons en société.

Léandre Faguy
Sillery

Commission de santé et sécurité au travail

Les occasionnels sans emploi, en colère

◆ Alors que le gouvernement semble se fendre en quatre pour essayer de lancer des programmes d'emploi pour les jeunes, la gestion du personnel dans certains organismes d'Etat contribue à fabriquer des chômeurs, des assistés sociaux et du "cheap labor" exploité...

Textes par
Ghislaine Rheault

C'est la conclusion à laquelle on aboutit en voyant de quelle manière la CSST a traité, cette année, un groupe de ses occasionnels avec droit de rappel.

Alors que ces employés, à la CSST depuis trois ans, s'attendaient à retrouver un travail saisonnier en janvier (pour des durées variant de trois à six mois), la CSST a préféré embaucher à rabais des employés d'une firme sous-traitante.

Résultat: après avoir touché du chômage, puis s'être dénichés ici et là quelques "jobbines", (cuisinier dans une garderie pendant quatre semaines, secrétaire durant 12 jours, préposé aux bénéficiaires d'un centre d'accueil pendant quelques semaines, etc...) ces employés "magasinent" entre le chômage et l'aide sociale. Deux d'entre eux sont devenus des assistés de moins de 30 ans. Un autre est bénéficiaire de l'aide sociale depuis juillet. Deux autres — parce que leur mari travaille — ne gagnent rien. Et les autres vont d'une "jobbine" à l'autre.

Leur mésaventure illustre non seulement des pratiques de gestion douteuses, mais elle traduit également l'incertitude dans laquelle sont plongés les travailleurs "temporaires", face à une machine étatique qui tente de plus en plus de larguer son personnel permanent.

Ils ne sont pas pathétiques. Leur sort n'est pire ni meilleur que celui de la majorité des chômeurs. Mais ils pensent avoir le droit d'être traités avec plus de décence.

Parmi eux, il y a Daniel Saint-Amant. Il aura 30 ans dans deux mois. Il a fait deux années d'histoire à l'université. Chômeur depuis août 1983, il n'a réussi depuis qu'à dénicher des emplois de courte durée. Il lui manque quatre semaines pour

avoir droit aux prestations de chômage. En attendant il reçoit les prestations de bien-être des moins de 30 ans.

Puis Michel Demers, 34 ans, père de deux enfants. Depuis 1976, il a fait 36 métiers: chauffeur occasionnel aux Transports, jour-

nalier dans des compagnies — comme Treco qui a fermé ses portes depuis — livreur de pizzas, etc... Le travail à la CSST lui apparaît la seule avenue pour se qualifier comme agent de bureau. Il n'a pas encore été contraint d'aller à l'aide sociale parce qu'il a décroché un

mois de travail au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, puis a été rappelé durant 12 semaines au Revenu.

L'histoire de travail de Gilles Gonthier ressemble à la sienne. Avant d'aller à la CSST, il avait occupé plusieurs emplois de jour-

nalier. Il prend maintenant quelques cours au cégep, dans l'espoir de décrocher un jour un diplôme d'études collégiales en informatique. Ce n'est pas que l'informatique le passionne. Mais les débouchés sont là. En attendant, depuis 1983, il a travaillé à Robert-

Giffard comme aide en alimentation à temps partiel.

Denise Picher, 23 ans, a décroché des emplois occasionnels depuis sa sortie du secondaire comme opératrice en informatique. Elle a obtenu depuis son licenciement de la CSST un bon d'emploi alors que ce programme était sur ses derniers milles, mais c'est terminé.

La doyenne du groupe, Céline Paré, a 60 ans. Elle est revenue sur le marché du travail en 1975 après avoir élevé ses trois enfants. En 1982, la CSST l'avait licenciée après seulement sept semaines de travail. Elle a fait depuis 1983 quelques tentatives pour avoir un emploi. Elle ne cherche plus. "A mon âge, dit-elle, ce n'est plus possible."

De son côté, Ginette Fournier était descendue de la lointaine Abitibi, un DEC de sciences humaines en poche, pour trouver un travail à Québec. Depuis ce temps, elle va d'un emploi temporaire à l'autre. Vendeuse dans une librairie, durant quatre semaines, préposée aux bénéficiaires dans un centre d'accueil, travailleuse de garderie cinq heures par semaine... pour \$30. Elle s'est fait dire déjà par un patron... "vous, c'est pas grave, votre mari a un dépanneur!"

Depuis un an, ils se sont serrés les coudes, ont déposé des griefs, écrit au ministre du Travail. Ils tiennent mordicus à leur emploi à la CSST, fut-il saisonnier, peu rémunérateur et pas toujours valorisant. "On fait les basses besognes du service. On dépanne ici et là. Et quand on fait du temps supplémentaire, on est payés à temps simple."

Leur échelle de salaire (de \$16,000 à \$20,000) reportée sur quatre ou six mois de travail, ce n'est pas le Pérou. Pourtant ils tiennent à la "job", seul lien qui les rattache de façon cyclique à un travail permanent. Ils y tiennent tellement que l'automne dernier, une de leurs collègues a laissé en France son mari qui occupait un emploi temporaire pour reprendre son travail à la CSST. Ce n'est qu'une fois rentrée au Québec qu'elle a appris que la CSST n'embauchait plus ses occasionnels, mais allait en appel d'offres pour dénicher des contractuels.



Dans l'ordre, Ginette Fournier, Céline Paré, Denise Picher, André Tremblay, Gilles Gonthier, Michel Demers et Daniel St-Amant.

Pas facile pour un fonctionnaire sans travail d'obtenir un emploi

◆ "Quand tu rencontres un employeur qui offre une "job", comment peux-tu lui faire comprendre que tu as été illégalement mis à pied au gouvernement? Le gars peut pas te croire. Tout de suite, il pense que tu es un paresseux. Parce que les gens s'imaginent que ça ne se peut pas perdre une job dans la fonction publique. Y a juste au gouvernement qu'on peut comprendre ça, parce qu'on connaît le système... Et comme l'employeur a un doute sur toi, il passe tout de suite à un autre".

André Tremblay, 34 ans, ancien pilote d'avion est depuis un an le porte-parole des 11 occasionnels

mis à pied par la CSST. C'est là le préjudice le plus sérieux qu'on a subi, dit-il.

Mais comment peut-on passer d'un métier aventureux de pilote à celui d'occasionnel au gouvernement?

Il est sorti du cégep avec un diplôme d'études collégiales en aéronautique au moment où la crise du pétrole faisait ses ravages et où les grandes compagnies gelaient l'embauche. Il a travaillé dans le secteur privé. Comme un fou. Sept jours sur sept. "J'ai perdu le "feeling", dit-il, après avoir travaillé durant quatre ans pour des exploités. On pouvait m'appeler à Baie-Comeau à trois heures du matin, alors que j'avais fait 14 heures

de vol la veille et me demander de partir sur-le-champ pour Montréal, puis Toronto. C'était dangereux. J'ai perdu des "chums" dans des accidents".

Il aspirait, après ces années tumultueuses, à un travail plus normal. "J'y serais resté si j'avais pu travailler 40 heures par semaine pour une compagnie qui avait de l'allure, être syndiqué, pouvoir refuser de piloter quand c'était trop dangereux."

Il est arrivé dans la fonction publique en 1978 comme occasionnel au service d'expropriation du ministère des Transports. "J'aimais ça, j'avais des patrons respectueux. J'aurais voulu continuer. Mais pas chanceux, j'ai frappé un nouveau

gel de l'embauche, dans la fonction publique cette fois".

"Je suis tombé dans un cercle vicieux, ajoute-t-il. Après l'aviation, je n'ai jamais eu un emploi permanent. Aujourd'hui je ferais peut-être 85 heures par semaine pour avoir un poste régulier. Mais maintenant, qui va m'engager?"

Pour André Tremblay, l'employeur a une responsabilité morale. "On n'est pas des pions. Avec les employés permanents, on semble avoir une autre attitude." On ne veut pas des "peanuts". On veut pouvoir faire le travail saisonnier pour lequel la CSST nous a déjà accordé un droit de rappel".

LA CHEVROLET CAVALIER
VOTRE MEILLEUR ACHAT, MAINTENANT!

IL EST ENCORE TEMPS
DE FAIRE UNE SUPERBE AUBAINE
À L'ACHAT
D'UNE CAVALIER 1984 NEUVE.

- Traction avant: tenue de route et agrément de conduite.
- Performances: moteur à haute compression de 2 litres, très puissant; boîte à 4 vitesses passant en douceur.
- Technique de pointe: une ingénierie d'avant-garde, profilage aérodynamique réduisant la consommation de carburant.
- Économie de carburant: pour votre budget. Cote comparative de 7,4 L/100 km (38 mi./gal.)**
- Partie avant redessinée: réduction de la résistance à l'avancement.
- Logeabilité: jusqu'à 5 places.

- Tenue de route: direction à crémaillère. Suspension avant à jambes MacPherson et ressorts hélicoïdaux choisis par ordinateur.
- Volume de charge: plus de 385 litres (13,6 pi³) pour le travail ou les loisirs.
- Après-vente: le plus vaste réseau de concessionnaires dans tout le pays, pour prendre soin de votre voiture.

LE TEMPS PRESSE!

Passez vite chez votre concessionnaire Chevrolet, si vous voulez obtenir une Cavalier 84 neuve à ce prix.

7318\$*

Ca c'est du Chevrolet!

Chevrolet

*Prix de détail suggéré pour le sedan 4 portes avec équipement standard. Transport en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

**D'après les méthodes d'essais de Transport Canada pour la Cavalier 1984 représentée, équipée d'un 4 cylindres en ligne de 2 litres et d'une boîte manuelle à 4 vitesses.

HABITATS
LES FONTAINES

Vous le méritez bien!

Vous êtes seuls? Vos enfants sont mariés?
Vous êtes à la retraite ou en préretraite?
Votre situation financière est confortable?

Ce projet d'habitation vous est destiné!
Occupation: à partir de juillet 1985

- Infirmière disponible 24 heures par jour
- Salle à manger
- Jardin hiver-été
- Activités sociales
- Service de médecins
- Garde de sécurité 24 heures
- Service de buanderie
- Activités physiques
- Services religieux
- Casse-croûte
- Service domestique
- Salons privés
- Service de transport
- Bain tourbillon piscine

Disponibles: 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 pièces
Renseignements et réservations: 683-1754

CANARDS ILLIMITÉS
CANADA2^e super annuel

Le dîner en canard prévu pour le 23 octobre 1984 est reporté au lendemain vu la grève au Québec Hilton.

NOUVELLE DATE:
24 octobre 1984

Heure: 18h00

Endroit: **CHÂTEAU
FRONTENAC**

Renseignements et réservations:
871-0324

LE MONDE

Scandale en RFA: une compagnie dirige l'Etat

◆ BONN (AFP) — La classe dirigeante en RFA, à commencer par le chancelier Helmut Kohl, est mise en accusation dans la presse, en particulier par les révélations du "Spiegel" d'hier sur les versements

du holding industriel "Flick" aux partis politiques.

par Pierre LEMOINE

Les documents extraits, après perquisition, des coffres-forts de "Flick" et reproduits en fac-similés dans l'hebdomadaire de Hambourg ainsi que dans d'autres journaux tendent cette fois à démontrer que les hommes d'affaires du plus grand holding familial de RFA ont, pendant de longues années, tiré les ficelles sur la scène politique et réussi entre autres à placer M. Kohl, l'actuel chancelier, à la direction du Parti chrétien-démocrate (CDU).

L'affaire "Flick" a maintenant deux volets. Il était question, depuis trois ans, de financements douteux des partis en échange d'exonérations fiscales. Tous les partis qui ont fondé la présente république, majorité et opposition confondues, ont été mis sur la sellette. Deux anciens ministres libéraux de l'Economie sont inculpés de corruption. Leur procès débutera en janvier.

Le nouveau volet est plus délicat. Il ouvre les yeux des Allemands sur

la pratique, certes légale, des dons aux partis politiques mais réalisée cette fois dans le but d'influencer des décisions ou des nominations. C'est ainsi que les managers de

"Flick" avaient créé à Bonn un "bureau des affaires politiques" — aujourd'hui dissous — et que ledit bureau tenait des dossiers intitulés "argumentaire pour le programme

électoral de la CDU / CSU" ou encore "soutien de candidatures dans les instances parlementaires".

Friedrich Karl Flick, dit FKF, du haut d'une fortune bien placée (les aciéries Buderus, les blindés de Krauss-Maffei, les munitions de dynamite Nobel, les automobiles de Daimler-Benz...), faisait établir des fiches pour gérer ses largesses à K (l'actuel chancelier Kohl), à FJS (M. Franz Josef Strauss, président du Parti chrétien-social bavarois, CSU) ou, en toutes lettres, à M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères et président du Parti libéral (FDP), et à M. Richard von Weizsäcker, avant que celui-ci ne devienne, cette année, président (chrétien-démocrate) de la RFA.

téléphoniques.

Dans des notes publiées ces jours derniers par plusieurs journaux ouest-allemands, il est question par exemple "d'interventions... efficaces" pour convaincre M. Kohl, en 1976, de désigner M. Rainer Barzel, devenu aujourd'hui président du Bundestag (Parlement), à la tête de la commission des Affaires économiques du Parlement.



M. Hans-Dietrich GENSCHER



Le chancelier Helmut Kohl



M. Franz-Josef STRAUSS

Un hasard

L'affaire "Flick" n'aurait peut-être pas connu de rebondissement si la justice n'avait découvert par hasard le journal secret du principal fondé de pouvoir de "Flick", M. Eberhard von Brauchitsch, particulièrement méticuleux dans sa façon de noter le résultat de ses rencontres et de ses conversations

Disparition du père Jerzy Popieluszko

L'Eglise polonaise parle d'un "rapt politique"

◆ VARSOVIE (d'après AP, AFP, UPI et Reuter) — Les évêques de la Pologne, mettant fin à un long mutisme, ont déclaré hier craindre pour la vie du père Jerzy Popieluszko, un partisan de "Solidari-

té" enlevé vendredi soir sur une autoroute proche de Torun, à 210 km de Varsovie.

D'après les rapports, trois hommes, dont l'un portait un uniforme,

ont procédé à l'enlèvement du prêtre.

L'Eglise polonaise a accusé les ravisseurs du prêtre d'avoir agi "pour des motifs politiques".

"Nous craignons, ajoutent les évêques, que le rapt ne devienne une méthode d'action politique dans notre pays."

L'enlèvement du prêtre, menacé

maintes fois de mort, selon les renseignements obtenus par Kenston College, une institution britannique spécialisée dans les questions religieuses des pays de l'Est, a provoqué une vive réaction en Pologne. Dans tout le pays, les gens se rassemblent, à l'initiative de l'Eglise, pour prier pour la libération en santé du prêtre.

Le rapt donne lieu à de vives

polémiques: selon le représentant du gouvernement, M. Jerzy Urban, parlant, précise-t-il en son nom personnel, "il s'agit d'une provocation soigneusement orchestrée contre nous". Pour celui du syndicat d'opposition "Solidarité", il est faux de dire que le père Popieluszko ait été vu en vie après le rapt.

"Je n'en connais pas le responsable mais il faut songer à qui

profite cette affaire et qui est susceptible d'en tirer des avantages politiques", a déclaré M. Urban dans une conférence de presse.

Quoiqu'il en soit, le dossier gouvernemental reste confus. Hier encore, trois évêques de l'archidiocèse de Varsovie réclamaient la libération du chauffeur du prêtre enlevé qui, selon eux, reste toujours à la disposition du parquet de Torun.

Arménie: la reprise en main se poursuit

◆ MOSCOU (AFP) — Le pouvoir central soviétique poursuit sa difficile reprise en main de la république d'Arménie, où persistent de fortes tendances nationalistes, constatent les observateurs à la lecture d'une résolution du Comité central publiée dimanche en première page de la "Pravda".

Au printemps 1983, Youri Andropov avait déjà tenté de remettre au pas cette république, la plus petite d'URSS, où les Arméniens (environ deux millions, soit plus de 80 pour 100 de la population locale) sont fortement majoritaires par rapport aux Azerbaïdjanais et aux Russes.

De nombreux responsables locaux avaient alors été limogés, dans une vaste purge destinée à combattre l'indiscipline et l'incurie. Ce grand nettoyage s'était accentué en décembre 1983 lorsque, dans un mouvement d'une ampleur sans précédent, cinq membres de la direction locale du parti avaient été évincés.

La résolution adoptée par le Comité central équivaut, de l'avis des observateurs, à un constat de semi-échec. En témoigne une longue liste de griefs faits aux dirigeants arméniens: "insuffisances sérieuses" dans l'éducation athée des jeunes de cette république — ou le sentiment religieux est important —, "violations de la légalité et de la morale socialistes",

concession, spéculation, favoritisme, absentéisme...

Les communistes arméniens sont appelés à développer davantage chez les jeunes "le sentiment de fierté à l'égard de la patrie soviétique" et leur disponibilité à "remplir leur devoir patriotique et internationaliste". En clair, il est reproché à la jeunesse arménienne de privilégier son sentiment national au détriment du "patriotisme soviétique".

La référence au "devoir internationaliste" vise notamment, de l'avis des observateurs, les réticences manifestées, selon divers témoignages, par les jeunes Arméniens à accomplir leur service militaire en Afghanistan.

La résolution appelle d'autre part à "mieux tenir compte, dans le choix des cadres, de la composition nationale de la population" de l'Arménie. Une façon de souligner que les Arméniens ne doivent pas être privilégiés au détriment des minorités ethniques de la république: Azerbaïdjanais, Russes, Kurdes, Ukrainiens, Grecs et Assyriens.

Autres reproches: l'insuffisance de l'enseignement de la langue russe, mais aussi la tolérance envers l'alcoolisme et la délinquance, ainsi qu'une mauvaise gestion de l'économie (une entreprise sur quatre ne remplit pas ses contrats). Enfin, l'éducation idéologique laisse à désirer: 50 pour 100 des propagandistes chargés de la formation politique des jeunes ne sont pas membres du parti.

VOUS RENOUVELEZ VOTRE HYPOTHÈQUE?

Vous pouvez la transférer à la Banque Royale pour seulement 85\$, incluant tous les frais, et profiter de tous les avantages du programme d'hypothèque le plus souple au Canada.

Taux d'intérêt concurrentiels

Nous vous offrons des taux d'intérêt fixes ou variables... comme ça, vous pouvez choisir ce qui vous convient le mieux.

Paiements anticipés, sans frais

Pour vous permettre de rembourser votre hypothèque plus tôt, vous êtes autorisé à payer jusqu'à 10% du montant initial de votre hypothèque tous les douze mois. Si vous le préférez, vous pouvez aussi augmenter vos mensualités de 10%, à chaque année.

Assurance-vie collective peu coûteuse

Pour quelques cents par jour, vous protégez votre investissement. Nous sommes les seuls à vous offrir une telle protection, à si bon compte.

...Et en plus:

LE NOUVEAU PLAN DE PROTECTION CONTRE LA HAUSSE DES TAUX HYPOTHÉCAIRES

C'est simple comme bonjour et ça ne vous coûte pas grand-chose. Ce plan vous met à l'abri des hausses soudaines des taux d'intérêt.

Voici comment ça fonctionne: Si vous anticipez une augmentation des taux d'intérêt, vous pouvez venir nous voir au cours des six mois précédant l'échéance de votre renouvellement d'hypothèque et «geler» votre nouveau taux et conséquemment, vos paiements mensuels.

OFFRE SPÉCIALE AUX ACHETEURS DE MAISONS
Frais d'évaluation réduits 85\$!

*Votre hypothèque doit être détenue par une autre institution financière. Ce plan n'est pas offert dans les provinces de l'Atlantique ni dans les territoires du Nord-Ouest. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 1985.
Pour une nouvelle hypothèque sur une habitation déjà existante seulement. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 1985.

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD
Gaétan Richard, md FRCS(C)
Yolande Dubé, md FRCS(C)
400, BOUL. CHAREST EST
QUÉBEC (GALERIES DU SYNDICAT)
524-2481

Service philatélique Société canadienne des postes

Surprise. Émerveillement. Plaisir.
Allez-y! Profitez-en!

EXPOSITION PHILATÉLIQUE NATIONALE
Canada 84 adultes: 3 \$ • étudiants et gens de l'âge d'or: 2 \$
enfants (accompagnés d'un adulte): gratuit
25, 26, 27 et 28 OCTOBRE, PLACE BONAVENTURE MONTREAL

Renseignez-vous sur nos prêts hypothécaires auprès d'un préposé dans n'importe quelle des succursales de la Banque Royale.

Parlez-moi d'une banque... Royale!

BANQUE ROYALE

LE MONDE

La guerre a repris ses droits au Salvador

♦ SAN JOSE (AFP) — La guerre a très vite repris ses droits au Salvador, après la trêve qui a marqué la rencontre de La Palma entre le gouvernement et la guérilla.

Trois jours à peine après une rencontre unanimement considérée comme le début d'un processus de paix, l'armée a lancé une vaste offensive dans les régions de Perquin

et San Fernando, fiefs traditionnels de la guérilla dans la province de Morazan (ouest du Salvador).
De son côté, le front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) a entrepris de paralyser le trafic routier dans toute la région orientale et repris ses opérations de sabotage contre les installations électriques.

Il a notamment détruit partiellement dimanche une station à Apopa, un village éloigné d'une vingtaine de kilomètres seulement de San Salvador, au cours d'une attaque dans laquelle sont morts au moins 12 soldats et cinq guérilleros.
Le même jour, l'évêque auxiliaire de San Salvador, Mgr Gregorio Rosa Chavez, qui a participé ac-

tivement à la réunion de La Palma, a exprimé dans son homélie sa préoccupation face à la recrudescence des combats.

Mgr Rosa Chavez a indiqué que la violence politique a encore fait 13 victimes au cours de la semaine passée, en dehors des combats, et que de nouveaux témoignages de victimes civiles de bombardements dans la région de San Vicente (centre Salvador) sont parvenus à l'archevêché.

Mais l'évêque a cependant réaffirmé que "la porte de l'espérance s'est ouverte définitivement avec la rencontre du 15 octobre dans le temple paroissial de La Palma".

Recrudescence du conflit
Après l'enthousiasme provoqué par l'ouverture du dialogue entre le gouvernement du président Jose

Napoleon Duarte et la guérilla dans la petite bourgade de l'extrême-nord du pays et qui a constitué un indiscutable "premier pas" vers la fin d'une guerre civile de près de cinq ans, le Salvador se retrouve face aux réalités d'une recrudescence prévisible du conflit.

De part et d'autre en effet, après s'être assis autour d'une même table et s'être mis d'accord pour continuer ces conversations, on cherche à renforcer ses positions.

La guérilla estime que la rencontre de La Palma, qui marque

selon elle sa reconnaissance officielle par le gouvernement, montre que "seul le peuple organisé est capable de conquérir ses justes aspirations" et renforce sa volonté de continuer la lutte "pour avancer vers de nouvelles conquêtes".

Quant au président Duarte, il a déclaré dans une interview publiée dimanche par l'hebdomadaire américain "Time" que, selon lui, les dirigeants de la guérilla "n'étaient pas encore psychologiquement prêts" à participer à des élections.

Le Costa Rica et le trafic de la drogue

♦ SAN JOSE (AFP) — Le Costa Rica, aujourd'hui plus que jamais, offre d'énormes possibilités aux trafiquants internationaux de drogue qui ont fait de ce pays une importante plaque tournante du trafic de cocaïne entre l'Amérique latine, les Etats-Unis et l'Europe, estime-t-on de source policière costaricaine et de source amé-

ricaine à l'ambassade des Etats-Unis à San Jose.

Avec 1.228 km de côtes peu ou pas surveillées et plus de 250 petits aéroports situés à proximité de ses plages, le Costa Rica est devenu le pays qui "à tout" pour permettre aux trafiquants de développer leurs activités, a affirmé un fonctionnaire.

Le directeur du service anti-drogue du

ministère de la Sécurité, M. Luis Barrientes, a ainsi révélé que ses agents avaient déjà saisi 134 kg de cocaïne en 1984, alors qu'ils n'en avaient pris que 13 kg en 1983. Au cours des trois dernières années, a-t-il ajouté, 73 trafiquants ont été arrêtés, pour la plupart des Colombiens, mais également des Américains et même des Costaricains.

VILLE DE CAP-ROUGE

APPEL D'OFFRES

SEL DE VOIRIE (EN VRAC)

Des soumissions seront reçues par la ville de Cap-Rouge pour la fourniture de sel de voirie (en vrac) pour l'entretien des chemins (environ 1650 tonnes métriques) pour l'hiver 1984-1985.

Les documents nécessaires à la soumission, seront disponibles au bureau de la ville de Cap-Rouge, 4473, rue St-Félix, Cap-Rouge.

Les soumissions devront être accompagnées des documents suivants:

- 1- Un chèque visé d'une banque à charte du Canada et/ou d'une caisse populaire, payable à la ville de Cap-Rouge au montant de deux cents dollars (200 \$);
- 2- Autorisation de signer au nom de la compagnie.

Les soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la ville, 4473, rue St-Félix, Cap-Rouge (Québec) G1Y 3A6, avant 11:00 heures, heure locale en vigueur, le vendredi 2 novembre 1984. Elles seront ouvertes dans la salle 1873 immédiatement après l'heure limite.

La ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNE A CAP-ROUGE, CE DIX-SEPTIEME JOUR D'OCTOBRE 1984.

LAURENT-A. BOMBARDIER
Greffier

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que le contrat de vente en date du 9 avril 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Rheaume Girard, faisant affaires sous la raison sociale "Gestion Rheaume Girard Ent." a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec le vingt-quatrième jour d'avril 1984, sous le numéro 1109876.

Ce seizième jour d'octobre 1984.

BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 mars 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Poterie J.P. Loos (1981) Inc a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec le vingt-huitième jour de mars 1984, sous le numéro 1107223.

Ce seizième jour d'octobre 1984.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Prenez avis qu'aux termes d'un acte reçu devant Me André Lafrenière, notaire à Québec, le 27 septembre 1984 et dont copie a été enregistrée à Québec, le 28 septembre 1984 sous le numéro 1126668, Monsieur Odilon Cronier, ex-qualité de tuteur à Mario Cronier, a accepté la succession d'Angèle Boudreau-Cronier, sous bénéfice d'inventaire.

Québec, le 17 octobre 1984.

André Lafrenière, notaire Procureur

appel d'offres

Société d'habitation du Québec

PROJET No. 02390 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant onze (11) logements dans la municipalité de Grand-Paroisse (001) - district électoral de Saguenay, selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment de deux (2) niveaux à structure de bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de la Société d'habitation du Québec, 1039 de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, Québec (Québec) G1R 4Z3, en s'adressant à MM. Michel Rheaume, arch. (tech.) (643-7271) et/ou Remy A. Guerin, ing. charge de projets (adm.) (643-7445) contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de trente mille dollars (30 000\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de quinze mille dollars (15 000\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le jeudi 15 novembre 1984, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039 de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, Québec local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction du Québec et de Montréal;
- Association Provinciale des Constructeurs d'habitation du Québec Inc;
- Association des Constructeurs du comté de Saguenay.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 8 novembre 1984 à 14 heures et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Cette construction pourra débuter immédiatement après la signature du contrat ou vers le 15 avril 1985, selon le choix de l'entrepreneur choisi.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

Québec

appel d'offres

Société d'habitation du Québec

PROJET No. 02391 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant onze (11) logements dans la municipalité de Tadoussac (001) - district électoral de Saguenay, selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment de deux (2) niveaux à structure de bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de la Société d'habitation du Québec, 1039 de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, Québec (Québec) G1R 4Z3, en s'adressant à MM. Michel Rheaume, arch. (tech.) (643-7271) et/ou Remy A. Guerin, ing. charge de projets (adm.) (643-7445) contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de trente mille dollars (30 000\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de quinze mille dollars (15 000\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le jeudi 15 novembre 1984 à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039 de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, Québec local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la construction du Québec et de Montréal;
- Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec Inc;
- Association des constructeurs du comté de Saguenay.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 8 novembre 1984 à 14 heures et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Cette construction pourra débuter immédiatement après la signature du contrat ou vers le 15 avril 1985, selon le choix de l'entrepreneur choisi.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

Québec

appel d'offres

Société d'habitation du Québec

PROJET No. 02389 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant onze (11) logements dans la municipalité de Ragueneau (001) - district électoral de Saguenay, selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment de deux (2) niveaux à structure de bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de la Société d'habitation du Québec, 1039 de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, Québec (Québec) G1R 4Z3, en s'adressant à MM. Michel Rheaume, arch. (tech.) (643-7271) et/ou Remy A. Guerin, ing. charge de projets (adm.) (643-7445) contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de trente mille dollars (30 000\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de quinze mille dollars (15 000\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le jeudi 15 novembre 1984 à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039 de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, Québec local 26-109, où se tiendra l'assemblée d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction du Québec et de Montréal;
- Association Provinciale des Constructeurs d'habitation du Québec Inc;
- Association des Constructeurs du comté de Saguenay.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 8 novembre 1984 à 14 heures et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Cette construction pourra débuter immédiatement après la signature du contrat ou vers le 15 avril 1985, selon le choix de l'entrepreneur choisi.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Énergie et des Ressources

PROJET DE REBOISEMENT - PRINTEMPS 1985
REGION ADMINISTRATIVE 09 COTE-NORD

Plantation manuelle d'environ 650 000 plants dans l'unité de gestion de Les Escourmés.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources (région 09 - Côte-Nord) invite les personnes ou organismes qui seraient intéressés à soumissionner pour la réalisation de projets de reboisement au printemps 1985, à venir visiter les divers sites de travaux dès cet automne, avant les premières neiges. Les intéressés doivent s'inscrire au bureau du Ministère à Les Escourmés avant le 30 octobre 1984 à 16:30 heures. Une fois visités (s'ils seraient intéressés) selon la demande et le nombre d'inscriptions.

Si les conditions d'embauchement ne permettent pas une visite adéquate, l'appel d'offres pourra être annulé.

Il est entendu que l'ampleur des projets dépendra du nombre de plants disponibles en pépinière pour le reboisement.

Seulement les personnes et organismes qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront participé à la visite des projets sur le terrain, seront appelés à soumissionner. Ultérieurement, les documents de soumission seront expédiés aux personnes ou organismes qui auront assisté à la (aux) visite(s) organisée(s).

Pour de plus amples renseignements et pour vous inscrire à la visite, veuillez vous adresser à:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Unité de gestion de Les Escourmés
9, rue Roussel
ESCOURMÉS (Québec)
G0T 1K0
Tel: (418) 233-2232

Le sous-ministre,
Robert Tessier.

Ce présent appel d'offres annule et remplace le pré-avis d'appel d'offres publié le 9 octobre 1984.

Service des achats du gouvernement

Projet	Description	Livraison
4479	450 armères métalliques	Québec
4480	910 tables à prêtinement métallique avec dessous de plastique stratifié	Québec
4483	6 960 paires de chaussures de sécurité pour hommes	Différents endroits

Clôture des soumissions: 6 novembre 1984 à 15 h

4484 impression de 2 400 000 formules réparties en continue 6 parties, et en laisse de 7 parties Québec

4486 1 spectrophotomètre d'absorption atomique Ste-Foy (Qué)

Clôture des soumissions: 7 novembre 1984 à 15 h

Québec

appel d'offres

Société immobilière du Québec

4481 190 présentoirs à périodiques Québec

Clôture de la soumission: 8 novembre 1984 à 15 h

4482 5 batteries d'accumulateurs au Ni-Cd Ancienne-Lorette

Clôture de la soumission: 9 novembre 1984 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 9K4
Tel: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Jean-Claude Careau

Projet no. 303-55-182 — Entretien ménager par location de personnel, Edifice de la Justice, 1200, Route de l'Église, Ste-Foy, QC, Cte Jean-Talon.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 23 octobre 1984 par remise d'un montant non remboursable de 20 \$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société Immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société Immobilière du Québec, Direction des Ressources Matérielles, service des opérations contractuelles, Edifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, Tel: (418) 643-6622

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission, à l'ordre de la Société Immobilière du Québec, au montant de 21 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société Immobilière du Québec, au montant de 10 500 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:
Mercredi le 7 novembre 1984 à 15 heures

Jean-Yves Gagnon
Président, directeur général

Projet no. 801-10-05 — Réaménagement du Bureau du district de Ville-Marie, 17, avenue du Parc, Ville-Marie, QC, Cte Rouvin Noranda Temiscamingue.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 23 octobre 1984 par remise d'un montant non remboursable de 20 \$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société Immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Ressources Matérielles, service des opérations contractuelles, Edifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, Tel: (418) 643-6622

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, où ils pourront être commandés.

Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, à l'Association de la Construction de Montréal, ainsi qu'à l'Association de la Construction de l'ouest du Québec Inc.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre de la Société Immobilière du Québec au montant de 19 000 \$ ou d'un chèque visé au montant de 9 500 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:
Mercredi le 7 novembre 1984 à 15 heures

Jean-Yves Gagnon
Président, directeur général

Ministère des Communications

Projet numero 40926

Insertion des mises à jour

Insertion des mises à jour dans les règlements du Québec, les «Revised Statutes of Québec» et les Codifications administratives de lois et de règlements.

Contrat d'une durée de 24 mois.

Nombre de feuilles: environ 1 700 000

Les documents nécessaires à cet appel d'offres sont disponibles au:

Ministère des Communications
Service des Publications
1283, boul. Chateaubert
Québec (Québec) G1N 2C9
Tel: (418) 643-1328

Devises seront considérées les soumissions accompagnées du devis officiel et d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances, au montant de 500 \$.

Sont admises à soumissionner, les firmes spécialisées qui ont leur principale place d'affaires au Québec.

Fermeture des soumissions: le 30 octobre 1984 à 16h00

Le sous-ministre,
Yvon Tremblay

Ministère des Transports

Projet: 108-0906-4 — Élargissement d'un remblai, construction d'un trottoir, réparation d'un pont, modification du système d'éclairage routier sur la route 132, dans la municipalité de Rivière-du-Loup, M.R.C. de Rivière-du-Loup, comté de Rivière-du-Loup, Longueur de 0,7 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 10 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 11 000 \$ ou chèque visé: 5 500 \$

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6829

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions a:
15:00 heures
le mardi: 6 novembre 1984

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Appel d'offres no. 160-J-01-41-01
Pour 15h00
Le lundi 12 novembre 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour exécuter des travaux d'interception des eaux usées. Ils comprennent notamment la fourniture et la pose d'environ 200 m lin. de conduites d'égout domestique dont les diamètres varient de 300 mm à 525 mm, d'environ 50 m lin. de conduites d'égout pluvial de 1525 mm de diamètre, d'environ 650 m lin. de conduites de refoulement dont les diamètres varient de 100 mm à 150 mm ou d'environ 50 m lin. de 100 mm de diamètre avec traverse de rivière, la construction d'un déversoir d'orage et de deux (2) stations de pompage, ainsi que de divers travaux connexes tels que la refection des rues du secteur concerné par ces travaux.

Tous ces travaux sont effectués dans la ville de Drummondville.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5, Tel: (514) 873-7411

Prix: 50,00\$, non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Drummondville, Association de la Construction de Montréal et de Québec, Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, Association des constructeurs de St-Hacinthe, Bagot, Rouville, Bureaux de la Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Lieu: Hôtel de ville de Drummondville, a/s M. Laurent Bernier, Greffier, 415, rue Lindsay, C.P. 398, Drummondville (Québec) J2B 1G3

Date et heure: Le lundi 12 novembre 1984 à 15h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION
Montant: 41.000,00\$

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing.
Directeur, approvisionnement et contrats

La course à la Maison-Blanche

Les candidats amorcent le sprint final

◆ (D'après AFP) — Ronald Reagan et Walter Mondale se sont lancés hier dans la dernière ligne droite de leur campagne présidentielle, au lendemain d'un dernier débat télévisé qui, selon la plupart des analystes, n'a pas fourni au "challenger" démocrate l'élan nécessaire pour combler son énorme retard.

Le président républicain et son

rival ont quitté hier Kansas City, dans le Missouri, lieu de leur affrontement, pour des directions opposées: Ronald Reagan est parti faire campagne dans l'ouest des Etats-Unis, en Californie et dans l'Oregon, et Walter Mondale dans l'est, la Pennsylvanie, le New Jersey, New York et l'Ohio.

Walter Mondale n'a plus que 14

jours avant l'échéance du 6 novembre pour combler un retard qui varie selon les sondages entre 9 et 25 points, une tâche qu'aucun candidat dans l'histoire n'est parvenu à accomplir.

Malgré sa récente remontée après sa victoire, il y a 15 jours, dans le premier débat sur la politique intérieure, il reste distancé dans pres-

que tous les Etats américains et n'est donné vainqueur que dans la capitale fédérale, Washington, et dans son Etat natal du Minnesota.

Les démocrates espéraient que le dernier débat de la campagne serait une répétition du premier, qui avait vu un Ronald Reagan hésitant, cherchant ses mots et mal à l'aise face aux assauts de son adversaire. Ses 73 ans étaient soudain devenus, plus ou moins ouvertement, le problème central de la campagne présidentielle.

Mais, dimanche, Ronald Reagan, malgré une gaffe sur la présence d'un agent de la CIA (services de renseignements américains) au Nicaragua et une péroraison confuse et décousue, a trouvé la parade. Brutalement interrogé sur son âge, il a répondu qu'il "n'allait pas faire de l'âge (des candidats) un problème électoral. Je ne vais pas exploiter à des fins politiques la jeunesse et l'inexpérience de mon adversaire".

Le public présent à Kansas City a ri, Walter Mondale, qui lui a 56 ans, n'a pu que se joindre aux rieurs et le "Washington Post" voyait hier dans cette répartie "le tournant du débat, et peut-être de la campagne".

A l'opposée, Walter Mondale,

malgré sa maîtrise des dossiers, a été moins percutant qu'il y a 15 jours et lui-même a estimé hier matin que son adversaire "n'avait pas été aussi mauvais que la dernière fois".

"Ce débat ne fut probablement pas le tournant que certains attendaient, a estimé le "Washington Post". Mondale avait besoin de ce tournant. Reagan n'en avait pas besoin."

Premiers sondages

Les premiers sondages réalisés dans les heures qui ont suivi l'affrontement donnaient Walter Mondale et Ronald Reagan quasiment à égalité: selon la chaîne de télévision ABC, 39 pour 100 des téléspectateurs ont donné la victoire à M. Reagan et 36 à M. Mondale.

Selon l'hebdomadaire "Newsweek", la marge était identique: 43 pour 100 en faveur du président Reagan et 40 pour 100 pour Walter Mondale. Un troisième sondage donnait une plus large victoire à Ronald Reagan, proclamé gagnant par 44 pour 100 des personnes interrogées contre 27 pour 100 qui ont vu un succès de Walter Mondale.

Le directeur de la campagne du

candidat démocrate, M. Bob Beckel, a cependant estimé que ce débat allait amener "les électeurs indécis à rejoindre Walter Mondale".

Contestant les sondages, M. Beckel a affirmé que les démocrates étaient "maintenant en tête dans les principales régions industrielles du nord-est". "Je pense que nous réduisons l'écart à peu de chose dans les grands Etats industriels (du Middle West) et dans les Etats agricoles", a-t-il ajouté.

Réaction soviétique

L'agence Tass, elle, a condamné en bloc hier les propos tenus par M. Reagan lors du débat et a mis en relief les critiques de M. Mondale à l'encontre des grandes options de politique étrangère du président américain.

Dans une longue analyse datée de Washington, l'agence officielle soviétique a cependant souligné que "globalement, (M. Mondale) prône l'accroissement du potentiel militaire des Etats-Unis ainsi que l'emploi, "en cas de nécessité", de la force armée pour "défendre les intérêts" des Etats-Unis".



Le débat télévisé opposant MM. Reagan et Mondale a été suivi avec intérêt à Pékin, où l'ambassade des Etats-Unis avait réuni dans un hôtel quelque 220 membres du gouvernement et de la presse chinois pour cette fin.

Reagan réitère sa condamnation des sandinistes

◆ (D'après AFP et UPI) — A l'approche des élections du 4 novembre au Nicaragua, le président Reagan a réitéré sa condamnation sans appel du régime sandiniste et pratiquement reconnu, par une gaffe, l'action que la CIA menait dans ce pays par "contras" interposés.

Lors du débat télévisé qui l'a opposé à Walter Mondale, M. Reagan a tranquillement avancé: "Nous avons là-bas, au Nicaragua, un honorable correspondant qui a un contrat avec la CIA pour conseiller, en matière de tactiques, les contras", les guérilleros antisandinistes

soutenus par les Etats-Unis.

Le président a ajouté que ce correspondant avait rédigé un manuel de "guerre psychologique" qui avait été soumis à l'approbation du "chef de la CIA au Nicaragua". Il a toutefois rapidement rectifié le tir sur ce dernier point en indiquant qu'il s'agissait en fait d'un responsable de la Centrale de renseignement américaine basé ailleurs en Amérique centrale.

Il reste, notent les observateurs, que sa gaffe est révélatrice de l'importance que le gouvernement Reagan attache à l'action des "contras"

pour maintenir une pression constante sur les sandinistes au pouvoir à Managua.

Même si le Congrès a récemment gelé pour cinq mois l'aide financière de Washington aux "contras", il est clair qu'une nouvelle administration Reagan, après le 6 novembre, entendrait tout faire pour renouveler — et même substantiellement accroître, selon Mme Jeanne Kirpatrick, représentante des Etats-Unis à l'ONU — son soutien aux guérilleros antisandinistes.

Car la junte sandiniste est plus que jamais considérée à Was-

hington comme une menace pour la sécurité régionale, en passe de transformer le Nicaragua en un deuxième Cuba, une nouvelle base avancée de pénétration de l'influence soviétique aux portes des Etats-Unis.

"La révolution sandiniste avait promis d'instaurer une démocratie. Mais les sandinistes ont installé un gouvernement marxiste-léniniste totalitaire à Managua", a lancé dimanche soir le président Reagan.

Son gouvernement n'a cessé de répéter ces derniers jours que les

élections du 4 novembre au Nicaragua étaient "truquées, factices", aucun mouvement d'opposition n'ayant sérieusement pu faire campagne.

Et la décision dimanche d'une nouvelle formation d'opposition, le Parti libéral indépendant, de renoncer, faute de garanties suffisantes, à participer à la consultation apportée de l'eau au moulin du gouvernement Reagan.

A ce propos, le chef de la junte sandiniste, M. Daniel Ortega, a ac-

cusé hier les Etats-Unis d'avoir fait pression auprès du candidat libéral pour qu'il retire sa candidature à la présidence.

Il a juré que les sandinistes n'abandonneraient pas le processus électoral engagé et qu'ils allaient se présenter "seuls si nécessaire".

Plusieurs observateurs estiment que le seul autre parti en lice, le Parti conservateur-démocratique, de tendance non marxiste, pourrait prendre une décision similaire à la suite du désistement du Parti libéral.



M. Jesse HELMS

Jesse Helms a dépensé plus que tout autre

◆ (D'après UPI) — Les 65 candidats et candidates à un siège au Sénat, à l'occasion des élections américaines du 6 novembre, ont dépensé \$95,47 millions (US) du début de l'année 1984 au 30 septembre dans le cadre de leur campagne électorale.

Les montants recueillis pour l'investiture dans ces 33 postes de sénateurs atteignent, pour cette même période, la somme de \$112,796,816, soit une augmentation de 35 pour 100 par rapport à l'élection de 1982 (mi-mandat).

A cette élection de 1982, c'est un candidat au Sénat du Minnesota, Mark Dayton, qui avait effectué les dépenses les plus somptueuses:

\$7,172,312.

Au 30 septembre dernier, trois candidats ont déjà dépassé cette marque, selon un rapport préliminaire. Il s'agit du sénateur Jesse Helms (républicain de Caroline du Nord) qui a dépensé \$12,797,924, du gouverneur Jay Rockefeller (démocrate de Virginie de l'Ouest) avec des frais de \$7,797,539 et du gouverneur James Hunt (démocrate de Caroline du Nord) qui, lui, a effectué des dépenses de l'ordre de \$7,197,097.

Selon toute vraisemblance, c'est la course au Sénat dans l'Etat de la Caroline du Nord qui va engager le plus de frais, ce qui constituera un précédent.



M. John ZACCARO

Zaccaro mêlé à une vente intrigante

◆ PHILADELPHIE (AFP) — M. John Zaccaro, le mari de la candidate démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis Geraldine Ferraro, aurait poussé un investisseur immobilier aux abois à vendre à un membre de la mafia deux immeubles situés à New York, selon le journal "Philadelphia Inquirer".

M. Zaccaro, un administrateur de biens, gérât ces deux immeubles pour le compte de leur propriétaire, le docteur chinois Yat Tung Tse. Celui-ci avait été acculé à la vente en 1979 et, selon le "Philadelphia Inquirer" de dimanche, M. Zaccaro

lui aurait écrit: "Vous devez accepter cette offre (du membre de la mafia) parce que je ne trouverai jamais un autre acheteur comme celui-ci".

Le journal écrit que ce cas est actuellement examiné par une cour fédérale de Philadelphie. L'acheteur de ces immeubles, revendus depuis, était Joseph Laforce (dit Joe le chat), identifié par les autorités comme l'un des 20 chefs (capos) de la famille Gambino. Ce clan de la mafia est impliqué dans des affaires de drogue, paris illégaux, prêts usuraire et extorsion, dans six Etats, ajoute l'"Inquirer".

Dissident décédé en URSS

◆ WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a annoncé, hier, que le dissident ukrainien Yuriy Litvin, poète, journaliste et éminent militant en faveur des droits de l'homme, s'était suicidé en août dernier dans un camp de travail soviétique. Il était âgé de 50.

Dans une longue déclaration, le département d'Etat, qui assure tenir son information de sources dignes de foi, relève que trois des plus ardens défenseurs des droits de l'homme en Ukraine sont morts en prison au cours des six derniers mois: Yuriy Litvin, Valery Marchenko, le 7 octobre dernier, et Oleksiy Tyhy en mai dernier, précise le communiqué.

Ces trois décès peuvent être imputés aux conditions de détention brutales dans les camps soviétiques qui ne satisfont pas le minimum de la décente humaine, poursuit la déclaration.

Le gouvernement américain déplore la persécution systématique des courageux militants des droits de l'homme ukrainiens tels que Yuriy Litvin, Oleksiy Tykhy et Valery Marchenko et condamne les traitements inhumains et cruels auxquels ils sont soumis en prison et qui conduisent souvent à des maladies graves et à la mort.

UNIVERSITÉ LAVAL Admission d'hiver

Depuis ses origines, l'Université Laval n'a jamais cessé d'évoluer.

Aujourd'hui, forte de ses 132 ans d'existence, elle contribue à l'avancement de la société québécoise par le biais de 16 centres de recherche, de 12 facultés et de 9 écoles.

Environ 30 000 personnes choisissent chaque année de poursuivre des études et des recherches dans le cadre de l'un ou l'autre de ses quelque 315 programmes de certificat, de diplôme, de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat.

Vous voudriez être de ce nombre? Renseignez-vous dès maintenant sur les possibilités d'études offertes au trimestre d'hiver.

Dates limites de demande d'admission:

- Programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles: 1^{er} NOVEMBRE
- Étudiants libres: 20 NOVEMBRE

Renseignements et demandes d'admission:

Bureau du registraire
Pavillon Bonenfant (2440)
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3080

LE PROGRÈS NOTRE FORCE!

SSQ

LA SOIE DES SOINS DENTAIRES

SSQ Mutuelle d'assurance-groupe

ASSURANCE-MALADIE, VIE, SALAIRE ET RÉGIMES DE RETRAITE

SOINS DENTAIRES DE BASE
Radiographies, examens de la dentition, polissages de dents, bagues de maintien, ablations, soins de gencives

SOINS DENTAIRES DE RESTAURATION
Couronnes, traitements de canal, prothèses

SOINS DENTAIRES D'ORTHODONTIE
Corrections de défauts fonctionnels et esthétiques

Siège social: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Québec G1V 4H6
Succursales: Québec et Montréal

LA MODE

Couleurs et grisaille du monde de la mode, à Paris

♦ PARIS (AFP) — Thierry Mugler a fait la semaine dernière une entrée colorée sur la scène du grand théâtre de la mode, dont le spectacle permanent vient de débiter sur fond de pluie tenace dans les jardins des Tuileries où trois tentes pouvant contenir chacune quelque 2.000 personnes ont été dressées.

par Jacqueline CLAUDE

Thierry Mugler, c'est la première star de ces collections internationales, c'est le premier temps fort de la journée — il n'y en aura pas d'autres — une journée surtout consacrée à des Japonais qui cultivent la grisaille.

Thierry Mugler est, avec Claude Montana, l'un des plus beaux fleurons de la jeune création française, un nom qui flambe, une personnalité qui se maintient au meilleur niveau depuis près de dix ans et continue de séduire. Pour le printemps 1985, il propose des pantalons-jupes extra-larges, des cache-poussière de couleurs pures (bleu, orange, vert, violet), des vestes-caracos ajustées en coton rayé, dos nu, des robes-housses coupées comme des chemises d'hommes et ceinturées devant sous les seins. C'est gai et plein de soleil.

D'ailleurs, toute la collection défile sur des airs d'opérettes aux accents sud-américains. On évoque Evita, ou les sombreros.

Côté japonais, trois noms, trois styles, trois mentalités. Chez Junko Shimada, la plage est constamment présente, même sur l'invitation bleue de mer avec sable collé qui se répand dans les poches.

Les peignoirs d'éponge blanche empruntés aux grands hôtels sont immenses. Le pyjama de croisière se

fait large et soyeux sous la casquette d'amiral de la flotte. Le marine à pois blancs apparaît aux escaliers en ensembles féminisés de quelques effets volants. Le ventre se dénoue à l'heure des cocktails entre les hauts collet-monté et les pantalons de marin.

Junko Shimada, parisienne depuis 15 ans, ouvre cette semaine sa

première boutique au nouveau centre géométrique de la mode: place des Victoires.

Chez Rei Kawakubo, (Comme des garçons), les premiers applaudissements éclatent au passage d'une chemise d'homme blanche portée comme un surplus sur une longue jupe de nonne grise et plissée qu'une seule bretelle large

comme la main empêche de tomber. Ce qui précède à quelque peu dérouter les fans de Rei. On trouve cela trop court et plus du tout dans la ligne imposée comme un coup de poing dans l'estomac par celle qui inventa en 1982 cette espèce de misérabilisme à base d'amples et longues guenilles évoquant une pauvreté qui n'est pas nouvelle.

Le soir existe chez Comme des garçons en longs manteaux d'Harlequin imprimés batic — encre violette sur coton blanc — en manteaux de soie noire immenses et bringuebalants. Les chapeaux sont aussi de la fête: nid de merle en raphia effiloché ou calotte de paille à visière plissée.

Chez Johji Yamamoto, on relève une grande noblesse dans le propos. Des fluidités dégoulinantes, une nonchalance dans la démarche. Des redingotes trop longues et complètement déstructurées s'ouvrent sur des jabots-tabliers drapés. Les pulls gigantesques descendent plus bas que les genoux. Le gigantisme se fait blouson, pantalon, tunique. Le lin et le coton s'imposent à profusion en sarouals gonflés, en robes drapées, nouées, entravées, longues presque jusqu'à terre. Les imprimés fondus, couleur d'écaillage ou de reliure ancienne, succèdent aux couleurs d'hiver, gris, vert-bouteille, bordeaux fané.

Deuxième Français de la journée, Christophe Lebourg, un nouveau venu dans le grand cirque de la mode, qui ne revendique pas le titre de créateur, s'en défend même, mais donnerait plutôt dans le bon chic-bon genre. Blazer bien coupé sur veste chemise de soie et pantalon droit à revers, même si la démarche est désinvolte et les mains enfoncées dans les poches.

Les couleurs fraîches et joyeuses éclatent elles aussi dans la grisaille japonaise, les robes-chaussettes en tricot à rayures moulet les fesses. Nous sommes loin des débauches d'ampleur extrême-orientales.



Des vêtements qui illustrent bien les styles en vogue chez Comme des Garçons, à Paris.



Cet ensemble de chez Cambridge ne manque pas d'allure et de style.

LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR PRENNENT DE L'ESSOR.

Chez Big Steel, les modèles les plus fascinants de vêtements pour l'extérieur font cette année un pas de géant. Une profusion de vestes en chintz, de vestes en cuir et en toile, et de manteaux en drap molletonné, mettant en vedette des tas de boutons-pression et de fermetures à glissière sans oublier, bien sûr, leur qualité de passe-partout. Pour compléter le tout? De superbes pantalons en coton croisé côtelé et les plus récents modèles de chandails et gilets en shetland à losanges ou multicolores. Sans compter qu'ils sont offerts à des prix bien terre à terre.

20% DE RABAIS
à compter de 39 \$

BIG STEEL

Place Laurier Place Fleur de Lys Galeries de la Capitale

AVIS A NOS ANNONCEURS

À l'occasion de la semaine de la fourrure du 4 au 10 novembre

LE SOLEIL

vous offre le spécial **MODE FOURRURE**

publié le **mardi 6 novembre**

Manufacturiers et marchands de fourrure, profitez-en pour vous annoncer. A l'approche de l'hiver et pendant la semaine de la fourrure, votre message viendra à point!

Hâtez-vous de réserver votre espace publicitaire. Contactez votre représentant ou M. André Dumont, adjoint au gérant de la publicité aux détaillants, à

Date limite pour réservations d'espaces:
Le lundi 29 octobre 1984

647-3435

MODE FOURRURE... des pages "chaudement" appréciées!

Popularité croissante des collections Beretta

♦ MONTREAL (PC) — La dessinatrice de mode française Anne-Marie Beretta connaît une popularité qui ne fait que s'accroître. Elle se distingue notamment par son souci du détail, les lignes asymétriques et pourtant très nettes de ses créations ainsi que par un choix de tissus somptueux.

Des boutons-pression, des agrafes en étain ou des boucles recouvertes de bronze sont autant de détails qui caractérisent la finition de ses manteaux, robes et coordonnés en tissus

écossais et fins quadrillés dont plusieurs sont de sa propre création. La variété des tissus s'harmonise bien aux tons unis brun chocolat, marine, bourgogne et rouille.

Depuis deux ans, les collections Beretta sont importées de France par Importations Franck Ltée. Selon un porte-parole de la maison, ces collections dont le succès fut instantané au Québec et en Ontario commencent à se faire sentir dans l'Ouest canadien.

Le style britannique chez Aquascutum

♦ TORONTO (PC) — Le style classique britannique avec ses coloris prédomine dans la collection de tricot automne-hiver présentée par Aquascutum Canada Inc. Ces tricotés vont du gilet Shetland au poncho de laine jacquard et les manches de styles divers — chauve-souris, ballon, bouffante, etc.

On y trouve également des tricotés faits à la main dans les tons neutres avec garnitures de cuir assorti, des motifs à chevrons dans les tons de gris et prune. Typiquement anglais, les tricotés en laine d'agneau sont garnis de motifs géométriques dans les tons grège et vison.



De la collection Beretta, une veste de tweed gris à encolure asymétrique.



Manteau trois-quarts en mohair. Une création Beretta.



Chandail en laine d'agneau à motifs géométriques dans les tons grège et vison.

Là où le raffinement, le goût et les nouveautés se sont donnés rendez-vous.

La boutique
Simone Paris Inc.

Prêt à porter féminin
Tailles: 6 à 18 ans
1505, chemin Ste-Foy, suite 1, Qué. 681-6425
Cartes VISA et MasterCard acceptées.



Saviez-vous que
la boutique

la corde à linge

rue Maguire, Sillery

vous offre des

**VETEMENTS D'OCCASION
POUR DAMES**

(tous nettoyés, à l'état de
neuf et à moitié prix)

ROBES - MANTEAUX -
TAILLEURS - CHEMISIERS
PANTALONS et FOURRURES,
etc.

Egalement, récupération de vêtements

sur rendez-vous:

681-8452



SPECTACLE FOURRURES

mercredi le 24 octobre 1984 à 19h 30

au centre municipal des Congrès au profit de la

Fondation François-Charron



Votre présence
is donne
chance
repartir
mariage...

ANNULÉ
dû à la grève qui sévit
au Hilton.
Les billets seront remboursés.

Peter Pringle

Nicole Martin

En collaboration avec



Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES



Billets en vente

à

C.J.R.P.



station de ski
**MONT ST-CASTIN
LES NEIGES**



Aussi billets à 12\$ disponibles à: CJRP - Roland Forgues - Roger Barré - Mont St-Castin.

F.X., la mode X-tra



Confort italien en marche! Cuir souple, joliment ceinturé. Noir, bleu, gris, rouge, taupe. 88 \$



A l'aise et alerte: jouez les textures du cuir fin, les courroies entrelacées. Noir, gris, kaki. 115 \$

Les Galeries d'Anjou, Les Promenades Saint-Basile, Le Carrefour Laval,
Place Versailles, 1011 Ste-Catherine ouest, Centre Rockland, Place Sainte-Foy

FX. LA SALLE
LA MODE À VOS PIEDS

Opération militaro-policière en Afrique du Sud

♦ JOHANNESBOURG (AFP) — Sept mille hommes de troupes et policiers ont été engagés ce matin dans une imposante opération de "rétablissement de l'ordre" dans la localité noire de Sebokeng (à environ 50 km au sud de Johannesburg), où a commencé il y a sept semaines une vague d'émeutes ayant fait au moins 77 morts dans les townships d'Afrique du Sud.

En annonçant le déclenchement de l'opération "Palmier" (joc, en afrikaans), le ministre sud-africain de la Loi et de l'Ordre, M. Louis Le Grange, a précisé, dans un communiqué, que le but visé était de "nettoyer les zones infestées de criminels et d'éléments révolutionnaires".

"Le gouvernement a décidé de mettre un terme par tous les moyens au désordre et de rétablir une fois pour toutes la loi et l'ordre", a déclaré M. Le Grange, précisant que le dispositif mis en place à 3h locales ne serait levé qu'une fois assuré "le retour au calme".

L'armée s'est vu confier le rôle de boucler la cité noire et d'assurer la logistique, pendant que les policiers ont entrepris une fouille systématique des maisons, à la recherche d'armes et de personnes impliquées dans les incidents qui se sont multipliés à Sebokeng au cours des dernières semaines.

M. Le Grange a précisé que "le retour à la normale" passait notamment par la réouverture des écoles actuellement boycottées par "plusieurs milliers" d'élèves noirs, et par le rétablissement des services d'autobus.

Au cours de l'opération, placée sous le commandement du général Bert Wandrag, chef de l'unité anti-insurrectionnelle de la police, des tracts devaient être distribués à la population afin de lui expliquer les motifs de l'intervention des forces de l'ordre et de l'encourager à se dissocier des incidents, a précisé le colonel Leon Mellet, aide de camp du ministre.

Sebokeng appartient — avec Sharpeville et Evaton — à la région industrielle du triangle du Vaal, où ont éclaté les premières émeutes le 3 septembre. La foule était descendue dans la rue afin de protester contre les hausses de loyers et des tarifs d'électricité.

Lors des deux premiers jours d'incidents dans le "triangle", une trentaine de manifestants avaient trouvé la mort et des dizaines de boutiques avaient été incendiées. Les émeutiers avaient par ailleurs tourné leur colère contre les conseillers municipaux noirs accusés de collaboration avec le régime d'apartheid, mettant à mort trois d'entre eux.

Depuis, des flambées sporadiques de violence ont maintenu une tension extrême dans plus d'une vingtaine de townships du pays.

Les incidents ont été quasi quotidiens entre les émeutiers noirs, armés de pierres, et la police, qui se déplace en véhicules blindés et a fait usage de balles en caoutchouc, de cartouches à petits plombs et même, à plusieurs reprises, de balles réelles.

La dernière victime tuée à Sebokeng, le 12 octobre, a été un nourrisson blanc de trois semaines, victime d'une pierre reçue à la tête alors que des manifestants lapidaient la voiture conduite par sa mère.

Aucun autre Blanc n'a trouvé la mort au cours de ces événements, considérés comme les plus graves depuis les émeutes de 1976 à Soweto, la ville satellite noire de Johannesburg, qui avaient fait environ 600 morts.

Selon les observateurs, les revendications exprimées aujourd'hui par la majorité noire (73 pour 100 de la population) sont à la fois plus variées et plus sérieuses qu'il y a huit ans. Elles portent en effet aussi bien sur les déficiences de l'éducation bantoue, les effets de la grave crise économique traversée par l'Afrique du Sud.

COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLESBOURG
AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné qu'à une session du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Charlesbourg qui se tiendra le 30 octobre 1984 à 19h30 au siège social, 7260, boulevard Cloutier, Charlesbourg, seront approuvés les états financiers 1983-84, de la commission, dont un résumé apparaît ci-après.

Le présent avis tient lieu de convocation à cette réunion.

BILAN AU 30 JUIN 1984

Fonds d'opérations courantes	
ACTIF	PASSIF
Taxes à recevoir 509 976 \$	Découvert de banque 74 749 \$
Comptes et subventions à recevoir 1 308 256	Comptes à payer 891 516
Avance du fonds des immobilisations 24 700	Surplus accumulé 926 404
Autres actifs 49 737	
1 892 669 \$	1 892 669 \$

Fonds des immobilisations	
ACTIF	PASSIF
Comptes et subventions à recevoir 168 072 \$	Découvert de banque 3 253 \$
Immobilisations 9 113 319	Emprunts de banque 1 285 874
Autres actifs 35 090	Comptes à payer 9 623
	Avances du fonds d'opérations courantes 24 700
	Dettes à long terme 2 925 000
	Capital immobilisé 5 068 031
9 316 481 \$	9 316 481 \$

ETAT DES REVENUS ET DES DEPENSES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN 1984

REVENUS	DEPENSES
Imposition locale 617 814 \$	Secteurs
Gouvernement du Québec 8 896 584	Pré-scolaire et primaire 10 001 373 \$
Secteurs	Transport scolaire 44 032
Pré-scolaire et primaire 338 512	Service de la dette 2 306 660
Transport scolaire 5 288	
Service de la dette 2 304 783	
Déficit d'opérations 189 086	
12 352 065 \$	12 352 065 \$

En foi de quoi, j'ai signé à Charlesbourg, ce vingt-deuxième jour du mois d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-quatre.

CLAUDE LALIBERTE
Directeur général adjoint

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Appel d'offres no: 215-3-01-41-01
Pour 11h00
Le mardi 6 novembre 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux et la ville de Donnacona requièrent des offres pour:

Partie "A" — Travaux d'assainissement
La construction de conduites gravitaires d'égouts de 250 mm de diamètre, sur une longueur d'environ 2,4 kilomètres, incluant l'installation des regards et du régulateur de débit de même que l'exécution des travaux connexes tels que toutes les réparations de surfaces gazonnées, de pavage, de bordures et de trottoirs nécessaires découlant de l'exécution des travaux.

Partie "B" — Travaux municipaux
L'installation d'environ 60 nouveaux branchements d'égouts domestiques sur la rue Notre-Dame et la route no 138 le long de la nouvelle conduite d'égouts domestiques. Les travaux comprennent la réfection des surfaces gazonnées, des chaussées, des pavages, des bordures et des trottoirs découlant de l'exécution des travaux.

Ces travaux sont effectués dans la ville de Donnacona.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10^e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

Prix: 75,00\$, non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Donnacona; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Lieu: Hôtel de ville de Donnacona; a/s M. Denis Roy, Secrétaire-trésorier, 138, Avenue Pleau, Donnacona, C^{te} Portneuf (Québec) G0A 1T0.

Date et heure: Le mardi 6 novembre 1984 à 11h00.

DEPÔT DE SOUMISSION
Montants: 53,000,00\$
Partie "A" - Travaux d'assainissement
Montants: 4,000,00\$
Partie "B" - Travaux municipaux

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux et la ville de Donnacona ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Françoise Constantineau, ing.
Directeur, approvisionnement et contrats



Pratique et de grande qualité, voici le four à micro-ondes Toshiba!

90.⁰⁰ DE RABAIS

*Offre d'introduction
Après le 3 novembre, le prix courant Eaton sera tel que représenté.
Prix courant Eaton **549.99**

459⁹⁸ ch.

Un super-achat judicieux combinant le haut rendement Toshiba et les bas prix Eaton!

1. Pour des résultats délicieux, il faut une liste de caractéristiques bien conçues:

- Système de cuisson égale.** Disque tournant assurant une cuisson uniforme sur le dessus, les côtés et le dessous.
- Commandes à touches électroniques** Dossieret de commande facile d'accès avec affichage se lisant sans difficulté avec témoin auditif.

Affichage DEL vert
Vous permet de lire le temps qu'il reste à la cuisson.

Avec 9 niveaux de puissance
9 cycles de puissance différents (72 à 720 watts), vous permettant de faire cuire tout ce que vous voulez à la cuisson désirée.

Cycle de dégivrage
Avec cette programmation, finies les longues attentes! En peu de temps, vos aliments seront prêts pour la cuisson...

Minuterie précise
Indique avec précision le temps de cuisson, même s'il est au-dessous d'une minute.

Capacité de 45L
L'intérieur peut contenir une casserole de 23 cm x 33 cm ou une dinde d'environ 8 kg. Avec plateau coulissant résistant à la chaleur et livret de recettes.
Modèle ERB05

30.⁰⁰ de rabais!
Meuble Topper pour four à micro-ondes
Prix courant Eaton **119.99**

89⁹⁸ ch.
2. Pour ranger votre four à micro-ondes. Avec tablettes réglables, 2 sections et roulettes afin de faciliter le déplacement. Mélangine au fini noyer. Modèle MO202.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINTE-FOY: Place Sainte-Foy 653-9331
QUÉBEC: Galeries de la Capitale 627-5811
LÉVIS: Galeries Chagnon 833-7744

EATON (Logo)
123 456 781
SOMME CARTE

Credit accepte avec la carte Eaton.

Les cartes Visa et American Express sont aussi acceptées pour les achats en personne.

Bonbons empoisonnés

◆ TOKYO (AFP) — Deux paquets de bonbons empoisonnés au cyanure de la marque "Morinaga" ont été trouvés hier lors des recherches visant à dépiquer le groupe surnommé "L'homme aux 21 visages" qui, depuis mars, exerce un chantage contre deux fabricants de confiserie japonais.

C'est la première fois que des bonbons mortels sont trouvés dans la capitale même. Le 8 octobre, 12 paquets empoisonnés avaient été déjà découverts dans les étalages de supermarchés des régions d'Osaka, Kyoto, Hyogo et Aichi.

Plus de 40.000 policiers en uniforme et en civil sont en état d'alerte sur tout le ter-

ritoire alors que, il y a 10 jours, le groupe a menacé la compagnie "Morinaga" de plaquer 30 autres paquets empoisonnés dans les supermarchés.

Les deux paquets découverts hier à Tokyo portaient, écrites à la machine, les mentions "empoisonné, dangereux, vous mourrez si vous les mangez. De la part de Kaijin Nijuchi Menso (Le monstre aux 21 visages)". Les mêmes inscriptions étaient écrites sur les paquets trouvés auparavant.

La police recherche en particulier deux femmes et un homme appartenant au groupe, qui a réclamé \$400.000 à la compagnie "Morinaga".

Amine Gemayel se rend en Libye

◆ BEYROUTH (d'après NYTNS et AFP) — Le président Amine Gemayel a quitté hier Beyrouth pour une visite surprise en Libye où il doit s'entretenir avec le colonel Kadhafi.

Le but exact de cette visite n'est pas bien défini, même si un communiqué du palais présidentiel a souligné hier qu'elle avait lieu à l'initiative du dirigeant libyen.

L'un des plus ardens détracteurs du président libanais, le

chef druze Walid Joublatt, s'est lui aussi rendu en visite en Libye la semaine dernière, accompagné de plusieurs membres pro-syriens de l'opposition libanaise.

La rumeur voulait hier à Beyrouth que le chef de l'Etat libanais se rende à Tripoli pour demander au colonel Kadhafi de servir de médiateur entre lui et l'opposition, ou tout au moins de cesser de fournir à cette dernière le soutien financier dont elle jouit depuis

toujours en Libye.

Il est possible aussi, dit-on à Beyrouth, que M. Gemayel profite de son séjour à Tripoli pour solliciter une aide financière pour son pays en difficulté: en 1979, en effet, le sommet arabe de Tunis avait promis au Liban une aide de quelque \$2 milliards pour la reconstruction du pays sur une période de cinq ans, mais Beyrouth n'en a reçu que \$389 millions.

Peu avant le départ

du président Gemayel, avaient fait, en deux jours, six morts et 28 blessés. Un cessez-le-feu est toutefois intervenu hier soir et le camp de réfugiés (banlieue de la capitale) l'armée libanaise semblerait contrôler la situation.

CNRIL

APPEL D'OFFRES POUR LA DÉMOLITION DE L'ATELIER DE REPARATION DES WAGONS DE RIVIÈRE-DU-LOUP (RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC)) NO. DE PROJET 84-10

NATURE DES TRAVAUX: Démolition des murs de béton et de brique à partir du niveau du plancher, remplissage de la fosse avec du gravier, le plancher de béton demeurera en place. L'annexe à l'extrémité sud-ouest ne devra pas être démolie et les parties des murs communs aux deux bâtiments devront être conservées. Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à midi, heure normale de l'est, le vendredi 9 novembre 1984.

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis aux Services Techniques, Région du Saint-Laurent, 25, Place du Marché Champlain, Québec, G1K 4H2, ou, au bureau du Coordonnateur de trains à la Gare de Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup (Québec) moyennant un dépôt d'un chèque certifié ou mandat postal de cinquante dollars (\$50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état, en dedans d'un mois de la date de fermeture des soumissions. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à (418) 694-2807.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle. Bureau de l'Ingénieur, Arpentage & Construction Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada Québec (Québec)

AUBAINES EATON CANADA

FOISON DE TRICOTS CHEZ EATON!

DES PILES ET DES PILES DE TRICOTS AU GOÛT DE L'AUTOMNE ET À BAS PRIX EATON

Prix Eaton

16⁹⁹ ch.

3 pour 44⁹⁹

Juste au moment où vous avez un petit frisson en mettant le nez dehors et que vous avez le goût d'être bien au chaud dans un douillet tricot, Eaton se porte à votre rencontre. Grâce à l'énorme pouvoir d'achat Eaton, on est en mesure de vous offrir les derniers modèles de la saison à très bons prix.

Oh! Chandail, quand tu nous tiens...au chaud!

- Cardigans, pulls, gilets.
- Jacquards, pointelles, rayures, tons unis, tricots intarsia.
- Encolure bateau, encolure ras du cou; manches chauve-souris, manches longues, manches courtes.
- Mélange de laine, acrylique, mélange d'acrylique.
- Chaudes teintes d'automne.
- Tailles: junior, jeunes femmes, femmes: petite, moyenne, grande; 38 à 44.

Choix incomplet de tailles et de modèles dans certains magasins.

Hâtez-vous de venir en enfiler quelques-uns! Vous ne serez sûrement pas la seule à profiter de cet événement spécial!

"Nuits folles"...
Feuilletez notre brochure de tenues chic pour les fêtes

C'est là votre laissez-passer pour les grisantes soirées auxquelles vous prendrez part. Des allures-mode qui captent avec éclat l'esprit des fêtes. Le chuchotement du velours, le miroitement nacré de la soie, le scintillement du jersey...pour vos grands dîners, vos réceptions intimes. Des vêtements chic qui vous mettront en valeur du midi au soir...et à la fête du bureau également. "Nuits folles"; prenez-en un exemplaire au magasin Eaton près de chez vous.



Venez rencontrer Suzanne Raymond Filiatrault Auteur du livre "Les visiteurs"

Elle autographiera pour vous son livre soit: le jeudi 25 octobre entre 19:00 et 20:00 hres Eaton Place Ste-Foy ainsi qu'aux Galeries de la Capitale entre 20:15 et 21:00 hres. C'est un rendez-vous!



EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINTE-FOY
Place Sainte-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744



AVIS PUBLIC

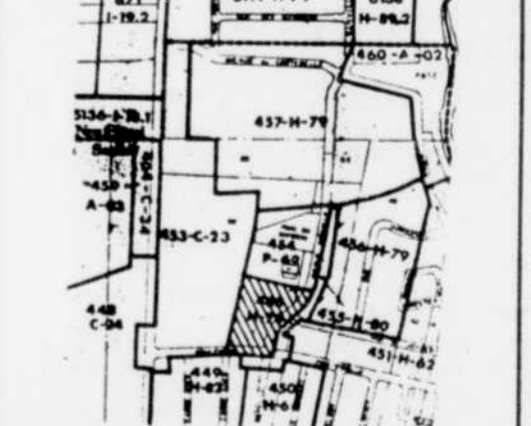
AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que lors d'une séance tenue le 15 octobre 1984, le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté en première lecture le projet de règlement numéro 3031 "Modifiant le règlement numéro 2272 "Concernant l'urbanisme dans les quartiers Les Saules, Neuchâtel, Duberger et Charlesbourg-Ouest" dans le but:

- 1° de tenir compte du remplacement par le gouvernement du Québec, du Code du bâtiment du Québec par un règlement sur l'application d'un Code du bâtiment et d'apporter à cette fin des modifications de concordance au règlement 2272
- 2° de permettre dans le secteur Les Saules, à l'angle nord-ouest des rues Barville et Fontenelle, l'implantation de bâtiments résidentiels multi-familiaux et
— en créant, pour ce faire, une nouvelle zone 465-H-79 à même la zone 454-P-42 qui est réduite d'autant, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 1 ci-après illustré.
- 3° de permettre les usages appartenant au groupe Récréation III, dans un secteur situé de part et d'autre de la rivière Duberger, en partie dans le secteur Neuchâtel et en partie dans le secteur Charlesbourg-Ouest à l'ouest de la voie ferrée du Canadien National et
— en créant, pour ce faire, un nouveau code de spécifications 06 et en appliquant dans la zone 6105-A-1 et en créant une nouvelle zone 751-A-06 à même la zone 724-I-16, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 2 ci-après illustré.
- 4° de permettre dans le secteur Neuchâtel l'implantation d'usages appartenant au groupe Public II dans la zone 6129-H-83 située à l'est du boulevard l'Ornière, entre les rues Lavoisier et St-Siméon et
— en appliquant dans cette zone le code de spécifications 85 au lieu du code de spécifications 83 qui s'y applique actuellement, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 3 ci-après illustré.
- 5° de porter de sept (7) mètres à neuf (9) mètres, dans le quartier Neuchâtel, la hauteur maximale des constructions permises dans les zones dans lesquelles le code de spécifications 78 s'applique.
- 6° de corriger une erreur matérielle relative à l'identification de la note 29 qui a été ajoutée au cahier de spécifications du règlement 2272 par le paragraphe A de l'article 3 du règlement 3025, cette note devant plutôt porter le numéro d'identification 31.

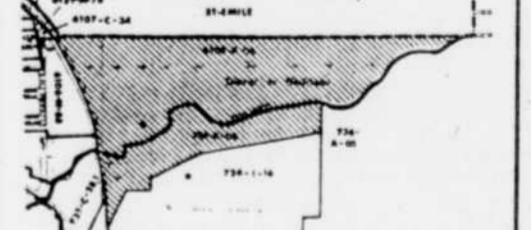
Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement en s'adressant au Bureau du Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue Des Jardins, bureau 313. Prière de noter que le Bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.

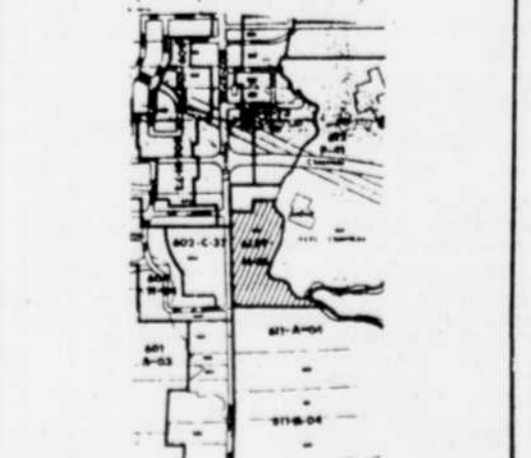
(Croquis numéro 1)



(Croquis numéro 2)



(Croquis numéro 3)



Québec, le 18 octobre 1984. Le Greffier adjoint de la Ville Pierre Angers, avocat

La grève des transports est largement suivie à Manille

♦ **MANILLE (d'après AFP et UPI)** — Des incidents violents ont éclaté hier à Manille entre policiers et manifestants, lors de la première journée de grève des chauffeurs des transports en commun qui s'est soldée par un mort et a paralysé en grande partie les transports dans la capitale.

Selon des informations officielles, 272 personnes ont été arrêtées.

La victime est un policier qui a été abattu par deux tireurs alors que les forces de l'ordre tentaient de démanteler des barricades par les grévistes dans le port de Davao, dans le sud des Phi-

lipines. Soixante-dix personnes ont été arrêtées sur les lieux de l'incident et accusées d'avoir protégé les tireurs.

50 à 60 pour 100 des chauffeurs de la capitale, selon la police et les organisateurs, ont suivi ce mouvement déclenché à l'échelle nationale par une organisation regroupant plusieurs syndicats des transports, pour réclamer une baisse du prix des carburants. Plusieurs autres organisations ont apporté leur soutien à la grève.

Les organisateurs, qui revendiquent 80.000 adhérents dans tous les pays, ont affirmé que 50.000 chauffeurs avaient suivi le mouvement et que 20.000 bus

étaient restés au garage. La grève devrait, selon eux, se poursuivre aujourd'hui.

A Manille, selon des témoins, la police a dispersé à coups de matraque des manifestants qui bloquaient des rues et brûlaient des pneus.

M. Butz Aquino, frère du leader de l'opposition Benigno Aquino assassiné l'année dernière, a déclaré que l'opposition apportait son soutien à ce mouvement afin qu'il se transforme en une grève générale et a exhorté les Philippines à refuser toute coopération avec le gouvernement du président Ferdinand Marcos.

L'Irak invite les étrangers à quitter rapidement l'Iran

♦ **BAGDAD (AFP)** — L'Irak a invité les ressortissants étrangers qui travaillent en Iran à quitter le pays et a menacé d'attaquer des installations militaires ou économiques dont certaines emploient des étrangers, en cas "d'opération irréfléchie ou suicidaire" des troupes iraniennes.

Le ministre irakien de l'Information et de la Culture, M. Latif Jassem, a déclaré, au cours d'une conférence de presse à Bagdad, que l'Irak avait établi une liste de "70 objectifs sélectionnés" qui pourraient être la cible des Irakiens en cas "d'opération irréfléchie ou suicidaire" des Iraniens, notamment contre le sud de l'Irak.

M. Jassem a précisé qu'aucun "objectif civil" ne figurait sur la liste, en application de l'accord conclu entre l'Irak et l'Iran au début de l'année sous l'égide du secrétaire général des Nations-Unies, M. Javier Perez de Cuellar.

A Téhéran, pour la première fois depuis le début des combats mercredi, aucun communiqué militaire n'a été diffusé hier pour faire le bilan des opérations de la journée. La télévision iranienne a annoncé qu'un hélicoptère irakien avait été abattu hier matin sur le front central, mais n'a signalé aucune autre activité militaire sur ce front.

Vague d'attentats au Sri-Lanka

♦ **COLOMBO (AFP)** — Au moins trois personnes ont été tuées hier matin à Colombo à la suite de neuf explosions dans différents quartiers de la capitale du Sri Lanka, a indiqué le ministère sri-lankais de la Défense.

Un bilan officiel publié précédemment avait fait état de quatre tués dans trois attentats à la bombe.

Ces attentats, les premiers attentats meurtriers commis à Colombo depuis juillet dernier — une bombe avait tué un employé d'un palace de la capitale — n'ont pas encore été revendiqués. Les enquêteurs estiment toutefois que

ces explosions ont été perpétrées par des séparatistes tamouls dans le but d'effrayer les visiteurs étrangers. Le tourisme étant la principale source de revenu du Sri-Lanka.

La première bombe a explosé près d'un poste de police dans le nord de la capitale, tuant la personne qui la transportait, a-t-on précisé de source policière. Le porteur de la bombe a été identifié par le ministère de la Défense comme étant un membre de la minorité tamoul.

Deux autres personnes ont été tuées à Peliyagoda, au nord de Colombo, selon la même source.

Prenez avis que Gilbert Côté, du 7213, Place des Visions, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Gilbert Ghislaine Côté.

BEETZ BAIE CAMP, INC.
Prenez avis que la corporation BEETZ BAIE CAMP, ayant son siège social à Baie-Johan-Beetz, Québec, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.

Daté à Philadelphie le 10e jour d'octobre, 1984.

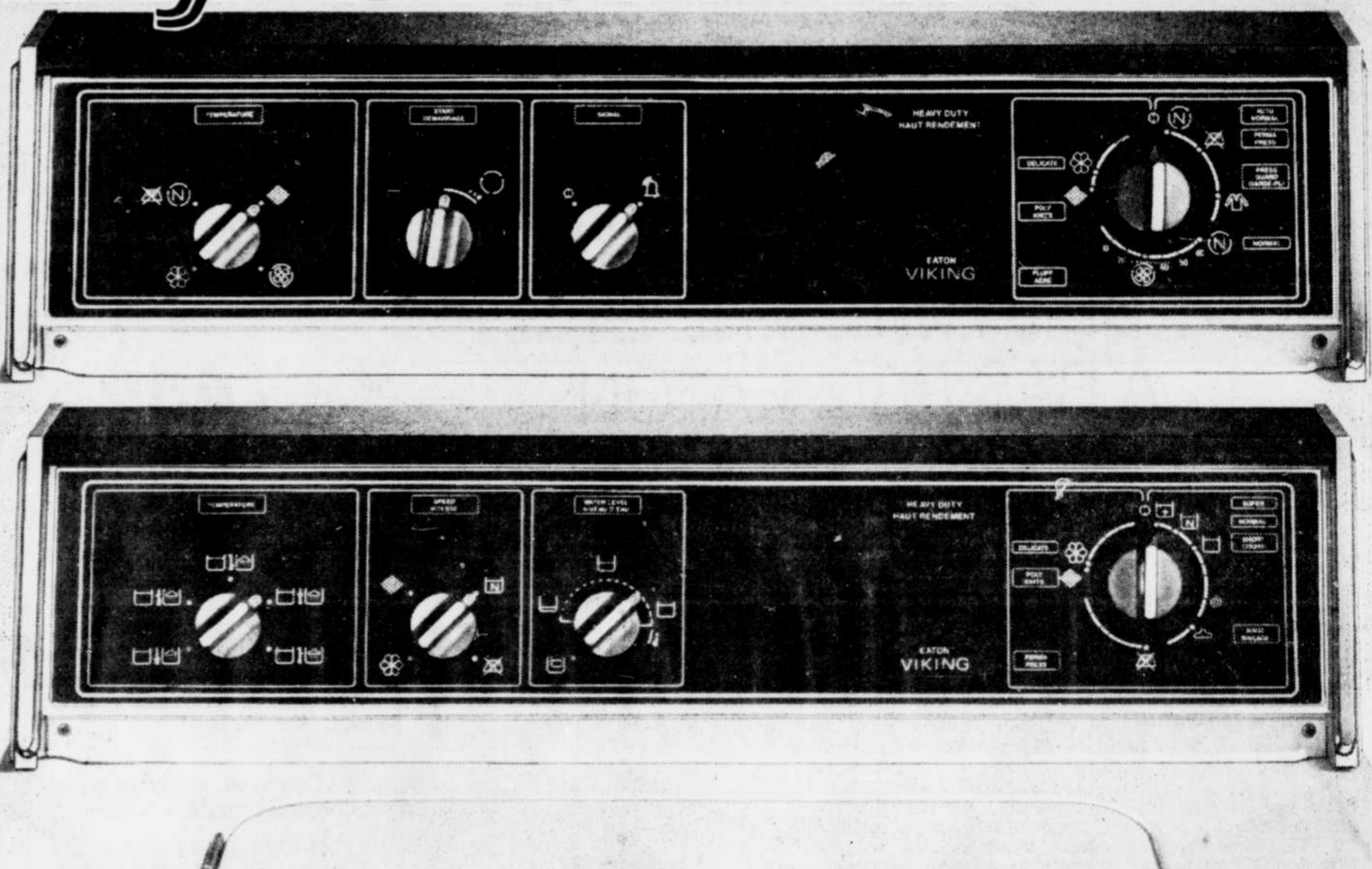
Ballard, Spahr, Andrews & Ingersoll, Avocats
30 South 17th Street
20th Floor
Philadelphia, PA
USA 19103

AVIS

Prenez avis qu'aux termes d'un acte reçu devant Me André Lafrenière, notaire à Québec, le 9 octobre 1984 et dont copie a été enregistrée à Québec, le 16 octobre 1984 sous le numéro 1128095, monsieur Richard Larouche, es-qualité de tuteur à Chantal et François Larouche, a accepté la succession de Michel Larouche, sous bénéfice d'inventaire.

Québec, le 17 octobre 1984.
André Lafrenière, notaire
Procureur

Vente Foyerama Eaton



80⁰⁰ de rabais à l'achat de ce duo-lavage Viking Eaton!

50.00 de rabais
Machine à laver
Viking Eaton
Prix courant Eaton 669.99

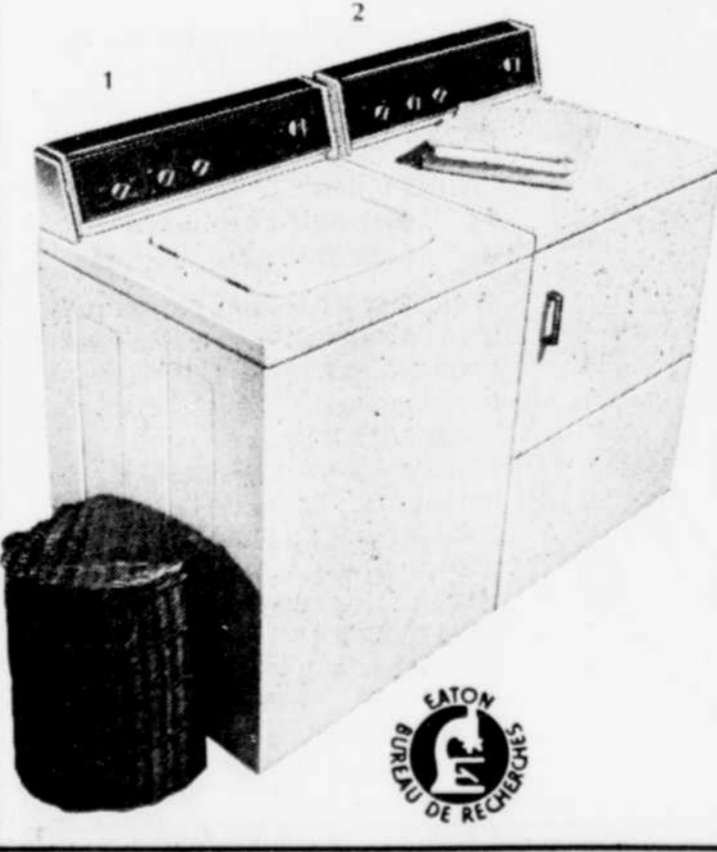
619⁹⁸
ch

1. Les machines à laver Viking Eaton ont subi avec succès tous les tests de qualité et d'efficacité du Bureau de recherches Eaton, ce qui vous assure fiabilité et haut rendement. Les caractéristiques sont les suivantes: 8 cycles: super, normal, court, apprêt permanent, délicat, tricots polyester, rinçage et essorage, 5 températures de lavage-rinçage et 4 vitesses de lavage-essorage. Avec mini-panier pour petites charges et tissus délicats; vous permet également d'économiser de l'énergie. Avec niveaux d'eau variables et agitateur en spirale. Blanc. Ton amande, 10.00 en sus. Modèle EW700W.

30.00 de rabais!
Sèche-linge
Viking Eaton
Prix courant Eaton 469.99

439⁹⁸
ch

2. Tout comme les machines à laver, les sèche-linge Viking Eaton ont subi avec succès tous les tests conçus par le Bureau de recherches Eaton et sont prêts à vous assurer un rendement de grande qualité pendant de nombreuses années. 7 cycles: normal automatique, apprêt permanent automatique, apprêt permanent minuté, normal minuté, tricots polyester, tissus délicats et duvetage. 4 sélections de chaleur; panier pour chaussures en toile et jouets duveteux. Éclairage pour tambour et commutateur de sécurité. Blanc. Ton amande. 10.00 en sus. Modèle ED700W.



Vente Foyerama, un cahier de 48 pages couleur, en vigueur jusqu'au samedi 3 novembre 84. Venez profiter de nos nombreux spéciaux!

CET AVIS ANNULE L'AVIS PUBLIC PARU LE 19 OCTOBRE 1984

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Documents visés: États financiers 1983-84
Annexes aux états financiers
Table aux statistiques

Nom de la commission scolaire:

LA JEUNE LORETTE

A QUI DE DROIT

Nous avons vérifié le rapport financier annuel de la Commission scolaire de La Jeune Lorette de l'exercice terminé le 30 juin 1984. Notre vérification a été effectuée conformément au mandat des vérificateurs exposé au document d'information du ministère de l'Éducation du Québec et aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis:

La commission scolaire s'est conformée aux lois, aux règlements, aux directives et instructions émis par le Ministère et ayant une incidence financière à l'exception de la comptabilisation comme subvention d'équilibre budgétaire à recevoir de l'ajustement non récurrent négatif de 210 983\$ relatif à l'article 2.9.3.3 des règles budgétaires 1983-84 ayant pour effet de diminuer l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice et le déficit de la fin d'autant.

Le système comptable et les contrôles internes à caractère financier de la commission scolaire sont adéquats et appliqués.

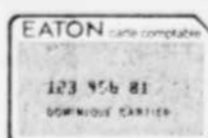
A l'exception de la comptabilisation comme subvention d'équilibre budgétaire à recevoir de l'ajustement non récurrent tel que décrit précédemment, le rapport financier annuel présente fidèlement la situation financière de la commission scolaire au 30 juin 1984 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus pour les commissions scolaires, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Nom du vérificateur: Raymond, Chabot, Martin, Paré & Ass.

Adresse: 350, boul. Charest est
Québec, Qué.
Tél.: 647-3151

Ce rapport sera soumis à l'approbation du Conseil des commissaires lors de l'assemblée spéciale du 29 octobre 1984 qui aura lieu au Centre administratif, 184, rue Racine à Loretteville, à 19h30.

Jean-Marie Pélipin
Directeur général



Credit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes Visa et American Express sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINTÉ-FOY
Place Sainte-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744